

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2204 - 29 octobre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

## Retraites

# Ce que le Parlement a fait la rue peut le défaire



# La lutte continue !

## SOMMAIRE

### Retraites

- p.4/5 ■ Réquisitions et restrictions au droit de grève  
 ■ Port de Marseille : le mouvement continue  
 ■ Agen, les éboueurs en grève  
 ■ Le Mans  
 ■ Vélizy
- p.6/7 ■ Une retraite de Chérèque ?  
 ■ Manifestations lycéennes à Lyon  
 ■ La grève à la SNCF : Lyon, triage de Gevrey
- p.13 ■ La grève a un coût  
 ■ La voix du patronat et de ses valets  
 ■ Reprise du travail des éboueurs de Marseille  
 ■ Les "tatas" ont de bonnes raisons

### Dans le monde

- p.8/9 ■ Grande-Bretagne : le plan d'austérité de Cameron  
 ■ Manifestations et inaction du TUC  
 ■ Espagne : Zapatero change le gouvernement  
 ■ États-Unis : la politique des dirigeants de l'UAW et de GM  
 ■ Révélation du site Wikileaks
- p.10 ■ Haïti : le choléra  
 ■ Inde : les Jeux du Commonwealth et les pauvres  
 ■ Argentine : abattu lors d'une manifestation

### Leur société

- p.11 ■ Pôle emploi, l'accompagnement vers l'emploi ou la rue ?  
 ■ L'État nous fait payer le sauvetage de la finance  
 ■ Le prix du gaz : aux voleurs !
- p.12 ■ Les sans-papiers occupent la Cité de l'immigration à Paris  
 ■ Expulsés au nom du droit de propriété  
 ■ Télé médecine  
 ■ Manifestation pour la défense du droit à l'avortement
- p.16 ■ Tarifs EDF  
 ■ Guerre d'Algérie : quand Mitterrand approuvait la peine de mort  
 ■ Le PS et Frêche  
 ■ Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah

### Dans les entreprises

- p.14 ■ Sanofi Aventis - Romainville  
 ■ Le centre de tri d'Angers  
 ■ Entreprise Payen
- p.15 ■ Hôpital Tenon  
 ■ Hôpital Bécclère  
 ■ EDF - Clermont-Ferrand  
 ■ Continental - Clairoix

## • Clichy-sous-Bois 2005

# Le parquet veut étouffer l'affaire

Cinq ans après la mort de deux adolescents qui, poursuivis par des policiers, s'étaient réfugiés dans un transformateur à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, le parquet de Bobigny a fait appel de la décision des juges d'instruction de renvoyer deux policiers impliqués dans ce drame devant un tribunal correctionnel.

Début septembre, la même procureure avait déjà requis un non-lieu à l'encontre des deux policiers, mis en examen pour non-assistance à personne en danger... «*faute de charges suffisantes*». Pourtant, un enregistrement radio avait montré qu'au moins un policier présent avait vu les jeunes entrer sur le terrain EDF et était conscient des risques d'électrocution qu'ils couraient. Il n'avait pas réagi, pas plus que la policière stagiaire présente ce soir-là

au standard, qui n'avait pas appelé les secours.

Les deux juges d'instruction chargés du dossier étaient passés outre le souhait de la procureure d'étouffer toute l'affaire par un non-lieu. Cette dernière est donc revenue à la charge, refusant par son geste un procès public où les faits pourraient être exposés et la responsabilité des policiers débattue devant les familles. La mort de deux jeunes de banlieue, qui n'avaient rien fait d'autre que de se trouver au mauvais endroit à un moment où les policiers cherchaient des coupables, n'intéresse pas la représentante de l'État.

Un des avocats des familles a déploré la «*complaisance*» ainsi montrée en voulant couvrir d'un voile opaque les actes de policiers. Le mot est encore faible!

Marianne LAMIRAL

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui

partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une

réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



### Fourmies

Samedi 30 octobre  
à partir de 17 h

Salle des Fêtes d'Ohain

### Rennes

Samedi 6 novembre  
à partir de 15 h

Centre social  
Carrefour 18  
M° Henri-Fréville

### Rouen

Samedi 13 novembre  
à partir de 16 h

Palais des Congrès  
à Oissel

### Tours

Samedi 13 novembre  
à partir de 14 h 30

Salle des fêtes de  
Saint-Pierre-des-Corps

### Compiègne

Samedi 13 novembre  
à partir de 18 h

Salle des fêtes de  
Margny-lès-Compiègne

### Lille

Samedi 27 novembre  
de 15 h à minuit

Espace Concorde,  
quartier de la Cousinerie  
Villeneuve-d'Ascq

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière  
audio  
(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 25 octobre

Le 28 octobre et après

# Contre la réforme des retraites

## La lutte continue !



Depuis la première manifestation à la rentrée, le 7 septembre, le gouvernement essaie d'enterrer le mouvement de protestation contre sa réforme des retraites. À chaque manifestation, il tente de démontrer que la participation est en recul. Eh bien, presque deux mois après, le mouvement est toujours vivant !

Le ministre du Travail, Eric Woerth, voudrait bien convaincre que, la loi entérinant l'attaque gouvernementale contre les retraités étant définitivement votée cette semaine par les deux Assemblées, les manifestations et les grèves n'ont plus aucun sens et qu'il ne reste plus qu'à obéir à la loi. Mais l'argument est doublement fallacieux. D'abord parce qu'on peut obliger le gouvernement à retirer une mauvaise loi. Et surtout parce que, si le mouvement s'est cristallisé autour du refus de retarder l'âge légal de départ à la retraite, le mécontentement qu'il exprime va bien au-delà.

Depuis des années, les travailleurs encaissent coup sur coup de la part du gouvernement et du patronat. Le coup contre les retraites, oui, mais aussi les licenciements, l'aggravation du chômage, l'avenir bouché pour les jeunes, le blocage des salaires, la multiplication des prélèvements qui aggravent encore la dégradation du pouvoir d'achat. Les raisons de la colère qui monte ne disparaîtront pas avec le vote de quelques centaines de notables des deux Assemblées.

Bien sûr, certaines grèves se terminent, mais d'autres continuent comme le du blocage du port de Marseille. Par ailleurs, ni les travailleurs des raffineries, ni les cheminots n'ont tous repris le travail. Du coup, le gouvernement entonne la chanson de la grève minoritaire.

Oui, les grèves et les manifestations n'ont pas mobilisé la majorité du monde du travail. Mais il faut un sacré cynisme pour parler d'un « mouvement minoritaire » à propos d'un mouvement qui a mobilisé, à travers des manifestations, des débrayages, des grèves, au bas mot deux à trois millions de travailleurs et qui bénéficie du soutien d'une grande majorité du monde du travail.

Même aujourd'hui, ce soutien continue. Malgré les inconvénients que représentent pour la population les trains qui ne roulent pas ou les pompes à essence à sec, c'est

avec sympathie que le monde du travail considère ceux qui luttent. Même ceux qui ont choisi de ne pas s'engager dans le mouvement, ou pas encore, considèrent, confusément ou clairement, que ceux qui ont osé relever la tête ont raison.

Il faut un cynisme singulier pour parler dans ces conditions d'un mouvement minoritaire, de la part de la petite clique qui a pris la décision inique de repousser l'âge de départ à la retraite et d'allonger la durée de cotisation. Toute la population a pu constater comment l'État, qui a su trouver en quelques heures plusieurs centaines de milliards pour aider les banquiers, a choisi de s'en prendre aux trente millions de salariés qu'il y a dans ce pays pour combler un prétendu déficit de la caisse de retraite de quarante milliards en 2015.

Le mouvement a d'ores et déjà apporté un changement dans le climat politique du pays. Rappelons-nous la suffisance de Sarkozy et de sa clique avant que le mouvement s'engage, prétendant mensongèrement non seulement que les mesures qu'ils préparaient étaient nécessaires, mais aussi que le gouvernement agissait au nom et dans l'intérêt de la majorité de la population.

Grâce au mouvement et à la sympathie qui l'entoure, ceux qui dirigent l'État apparaissent pour ce qu'ils sont : de tristes pantins, qui gouvernent contre la majorité de la population et qui prennent leurs décisions en fonction des seuls intérêts des riches.

Et puis, il y a cet autre apport de la grève qui ne se chiffre pas, mais qui n'en est pas moins important pour l'avenir. Les deux à trois millions de femmes et d'hommes qui ont participé au mouvement ont fait ensemble l'expérience d'une lutte collective, l'expérience de manifestations et de grèves. Ils ont pu entrevoir la force de la classe ouvrière lorsqu'elle se mobilise.

Alors oui, ceux qui ont lutté et qui continuent à lutter sont sur la bonne voie, la seule en réalité pour le monde du travail. Les travailleurs ont relevé la tête. Il faut que ceux qui gouvernent ce pays et le grand patronat qui les commande sachent que désormais il faut compter avec eux. Le rapport de forces entre le grand patronat et le gouvernement d'un côté, et les travailleurs de l'autre, n'a pas encore fondamentalement changé. Mais ce n'est qu'un commencement.

Arlette LAGUILLER

## Les travailleurs ne doivent rien à cette démocratie-là

Depuis des semaines, et encore à l'occasion du vote du projet de loi gouvernemental sur les retraites du 22 octobre au Sénat, ministres, responsables politiques et journalistes ont tenu à faire des déclarations solennelles sur le respect que chacun devrait avoir envers « notre système démocratique ».

« Il faut respecter » le vote final des assemblées parlementaires « élues par le peuple ». Manifester serait un droit, peut-être, mais après le vote chacun devrait se soumettre, sous peine d'attenter à la démocratie.

Mais qu'est-ce que cette démocratie, où une poignée

de notables auraient le droit d'imposer leurs vues à soixante millions de personnes ?

La majorité de la population, plus des deux tiers, c'est-à-dire l'immense majorité des travailleurs, est opposée à cette loi, et il faudrait que tout le monde se soumette aux votes de quelques centaines de notables, députés, sénateurs et bien sûr président de la République ?

Sarkozy déclarait d'ailleurs en 2008 : « Revenir sur la retraite à 60 ans ? Je dis que je ne le ferai pas, je n'ai pas de mandat pour cela. » Il faut croire que ce mandat qui ne lui a pas été « donné par le suffrage universel », il l'a trouvé tout d'un coup dans la

besace des hommes du patronat. Trahir les électeurs populaires est d'ailleurs le propre des assemblées représentatives dans le système « démocratique ». Il s'agit en réalité d'une mascarade à laquelle se prêtent les élus, de droite comme de gauche. En matière de trahison du mandat « donné par le peuple », les dirigeants du PS et de la gauche gouvernementale peuvent parler en orfèvres.

La bourgeoisie sait très bien ce qu'il en est de la validité de cette démocratie-là. D'ailleurs, quand il s'agit de faire prospérer sa fortune, elle ne s'en remet pas à un suffrage sans contrôle. Chez les possédants,

les actionnaires les plus riches ont un droit de regard et de décision permanent sur ceux à qui ils délèguent leurs affaires. Les conseils d'administration peuvent à tout moment, sans préavis et sans justification, révoquer ceux à qui ils délèguent une partie de leurs pouvoirs. Même un président-directeur général reste un exécutant sous contrôle.

Alors, les millions de travailleurs qui font grève et manifestent contre la réforme des retraites sont infiniment plus représentatifs de la « volonté du peuple » que tous ces prétendus représentants.

Paul SOREL

## Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

### L'Allemagne, 20 ans après la réunification

Vendredi 19 novembre  
à 20 h 30

Espace Paris-Est  
Montreuil  
128, rue de Paris  
Montreuil  
(Seine-Saint-Denis)  
Métro : Robespierre  
(ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

## Le mouvement au jour le jour

### • Réquisitions et restrictions au droit de grève

## Les travailleurs ont les moyens de s'y opposer !

À plusieurs reprises, des préfets ont ordonné des réquisitions pour imposer aux grévistes des raffineries de reprendre le travail. Cela s'est fait au nom du « droit au travail ». En fait, il s'agit là d'une attaque en règle contre le droit de grève.

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement a recours à la réquisition pour tenter de casser une grève. Lors de la grève des mineurs, qui dura de janvier à avril 1963, le gouvernement de Gaulle avait essayé de la briser en usant de la réquisition. Le 2 mars 1963, il signait un décret de réquisition du personnel des Houillères. Ce fut sans effet face à la contagion de la grève et aux dizaines de milliers de manifestants ouvriers qui, dans le Nord comme en Lorraine, déferlèrent dans les rues de nombreuses villes. Lorsque le 7 mars de la même année le gouvernement, par la réquisition, tenta de riposter à la grève de 48 heures du personnel de Lacq bloquant le stockage du gaz, les grévistes

décidèrent de prolonger leur mouvement. Le gouvernement fut impuissant devant l'ampleur du mouvement gréviste.

Ce n'est que bien après la reprise du travail dans les mines, en plein mois de juillet 1963 et de congés pour les salariés, que ce même gouvernement fit adopter par l'Assemblée nationale un projet de loi restreignant le droit de grève dans le secteur public, avec l'instauration de cinq jours de préavis avant toute grève.

Depuis, la gauche au gouvernement a fait disparaître la réquisition des textes de loi. Mais cela n'a pas empêché Sarkozy de faire introduire, en toute discrétion, dans le Code général des collectivités locales,

l'article dont le gouvernement se sert aujourd'hui pour intimider les grévistes, puisqu'il laisse la porte ouverte à la réquisition de travailleurs. C'est le 18 mars 2003 en effet, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, et sous couvert d'une loi sur la « sécurité intérieure », que Sarkozy fit adopter un texte stipulant que, « en cas d'urgence, lorsque l'atteinte constatée ou prévisible au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publique l'exige et que les moyens dont dispose le préfet ne permettent plus de poursuivre les objectifs pour lesquels il détient des pouvoirs de police, celui-ci peut (...) réquisitionner tout bien ou service, requérir toute personne nécessaire ».

Adoptée en 2007, après la grève importante de la fonction publique contre – déjà – une réforme des retraites, la loi sur le service minimum représente elle aussi un dispositif antigreve,

qui voudrait encadrer, limiter sinon interdire toute grève dans les services publics. Cependant, lors de la grève de la RATP de novembre 2009, le secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, avait reculé devant la mobilisation des grévistes et renoncé à la réquisition, tout en avouant que « la loi sur le service minimum ne fonctionne pas lorsque tout le monde est en grève »!

En effet, c'est bien là la seule riposte des travailleurs à toutes les dispositions législatives antigrevés. Le gouvernement actuel, avec sa menace de réquisition assortie d'une peine de prison de six mois maximum et 10 000 euros d'amende pour ceux qui n'obtempéreraient pas, sera bien en peine de la mettre à exécution si les travailleurs, massivement, lui opposent leur détermination et leur colère.

Lucienne PLAIN

### • GPMM (Grand port maritime de Marseille)

## Le mouvement continue

Si les travailleurs de la raffinerie Esso de Fos-sur-Mer ont repris le travail, ceux de Total à La Mède et d'Inéos et Lyondell à Fos continuaient leur grève, mardi 26 octobre au matin. De toute façon les raffineries ne peuvent raffiner que ce qu'elles détiennent en stock, car les ouvriers du GPMM (Grand port maritime de Marseille) qui déchargent les pétroliers poursuivent quant à eux leur grève, commencée il y a un mois.

Les travailleurs du Port ne veulent pas être transférés du GPMM à la filiale Fluxel que le GPMM doit créer, en gardant 60% des actions tandis que des partenaires privés détiendraient les 40% restants. Les 220 travailleurs concernés n'ont aucune confiance dans les assurances qui leur sont données quant à leur avenir, au cas où ladite Fluxel aurait des problèmes. En effet il n'est pas improbable que les raffineries ferment et que tous les hydrocarbures raffinés soient importés. D'ores et déjà il a été annoncé la fermeture de la raffinerie Total des Flandres et de celle de Reichstett en Alsace.

Actuellement 87 navires sont bloqués en rade, des cargos, chimiquiers, gaziers, ainsi que 38 pétroliers chargés de brut et 19 de produits raffinés. Cette situation a fait le bonheur de la société chargée d'avitailier les navires en eau, en fioul et autres, et d'assurer le transfert des membres d'équipage qui

doivent descendre à terre.

Les dockers et les agents de manutention portuaire ont bloqué lundi 25 octobre pendant plusieurs heures le site des dépôts pétroliers de Fos, comme dans la nuit de mercredi à jeudi

de la semaine précédente, avec l'aide de travailleurs d'autres entreprises. Ils veulent obtenir la reconnaissance de la pénibilité de leur travail et partir en retraite cinq ans plus tôt que ce que la loi prévoit.

Comme le dit un docker, parlant des quais : « Ils sont notre histoire. Sur ce sol, on s'use, on se casse et parfois on y perd la vie. À la retraite, on n'en peut plus, il n'est pas rare que ceux qui ont fait ce travail n'aient pas le temps d'en profiter. Alors, vous pensez,

travailler jusqu'à 62 ou 67 ans [...] dans un environnement qui comporte des nuisances, où il faut être vigilant et où les horaires ne sont pas ceux de la vie de tous les jours, c'est pas admissible. Là-dessus, nous sommes clairs : c'est non ! Ce report de l'âge de la retraite, c'est un hold-up sur nos vies. »

Sans doute les parlementaires ont-ils un travail moins agressif pour la santé !

Correspondant LO

Navires en attente dans la rade de Marseille.



### • Le Mans

## Une semaine effervescente

Au Mans, une petite effervescence au long de la semaine a permis de continuer à maintenir la pression contre la réforme des retraites.

Le dépôt pétrolier a été débloqué par la police dans la nuit du mardi 19. Mais depuis, les blocages se sont déplacés tout au long de la semaine sur les ronds-points routiers et lundi matin 25 octobre devant la Setram, la compagnie de transports urbains du Mans.

Certes, le nombre de participants est moins important que lors des premiers blocages, mais ils regroupent toujours des travailleurs des différentes entreprises, qui débrayent quelques heures pour l'occasion, comme à Renault, Yoplait, NTN, etc., auxquels s'ajoutent des travailleurs du public : territoriaux, cheminots, Éducation nationale, etc. De plus, jeudi 21, une manifestation de plusieurs centaines de lycéens est venue ajouter de l'ambiance sur l'un de ces blocages.

À cela il faut ajouter quelques actions plus spécifiques. Vendredi 22 par exemple, quelque 300 manifestants se sont invités à une séance du Conseil général pour dire à Du Luart, à la fois président du Conseil général de la Sarthe et vice-président du Sénat, ce qu'ils pensaient de cette réforme. Puis le lendemain soir, une manifestation aux flambeaux d'un petit millier de personnes a animé le centre-ville.

Au total, ce sont tout de même à chaque fois plusieurs centaines de personnes qui se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et combative, tous se préparant au jeudi 28, car c'est lors de ces journées que la mobilisation montre toute sa force.

Dans les petites villes du département aussi, la mobilisation s'ancre, comme à La Flèche, La Ferté-Bernard, Mamers, Sablé... Ainsi à La Flèche, les travailleurs de Brodard et Taupin, d'Impress, de La Poste, de l'Éducation nationale et de nombreuses petites entreprises se sont retrouvés avec les lycéens pour manifester et bloquer des ronds-points les 19 et 21 octobre.

Correspondant LO

## • Nantes

### La mobilisation se poursuit

**La mobilisation contre le projet de réforme des retraites du gouvernement prend chaque jour des aspects différents.**

Lundi 25 octobre, la grève a été reconduite, chez les cheminots jusqu'au 28, de même qu'à la Carsat (ex-Cram), ou au service de nettoyage en grève depuis six jours. Dans d'autres secteurs, comme le service des Eaux, La Poste, la Biscuiterie Nantaise, EDF et GDF, aux Impôts, au ministère du Travail, des grévistes encore en plus petit nombre, souvent liés à la CGT mais aussi à Sud ou FO, mandatés ou non, et aussi des non-syndiqués, continuent des actions et se mobilisent tôt le matin ou le midi pour les actions proposées par les UL ou les UD, et essentiellement là encore de la CGT.

Tout cela entretient un

climat. Ce qui fait qu'il ne se passe pas de matin ou de midi sans que des grévistes, ou tout simplement des manifestants de différentes entreprises ou de différents secteurs de Nantes ou de l'agglomération, interviennent, souvent nombreux, à plusieurs centaines. Ce fut le cas au MIN, à l'aéroport avec, entre autres participants, trente salariés d'Airbus en grève depuis la veille et qui sont aussi allés le lendemain pour une autre action à la Biscuiterie Nantaise avec d'autres salariés du Sud-Loire. La centrale Système U a aussi été bloquée, avec là la participation des militants de FO et de la CGT cheminots. Le dépôt des bus et tram du boulevard Dalby près de la gare a été aussi plusieurs fois bloqué, avec la participation cette fois d'étudiants et d'enseignants en plus des cheminots.

Jeudi 21 octobre, une manifestation en ville de 2 000 lycéens, étudiants, enseignants et salariés s'est terminée sans incident à la gare, avec un face-à-face tendu avec les CRS, flash-ball au poing.

Le centre commercial Beau-lieu a plusieurs fois aussi été investi le midi, et le vendredi 22 c'était le centre de tri postal d'Orvault, avec à nouveau une action en ville le midi. À noter aussi tous les midis une assemblée générale permanente de plusieurs dizaines, voire beaucoup plus selon les jours, de salariés, étudiants, grévistes ou non, au pied de la tour Bretagne en plein centre-ville avec un petit air de Mai 68. Un comité de grève interprofessionnel a aussi été voté.

Toutes ces actions continuent à entretenir la mobilisation et un climat combatif

qui redonnent l'enthousiasme, même s'il faut se lever parfois très tôt le matin. Devant les feux de palettes, les saucisses grillées et les thermos de café, les discussions et les échanges vont bon train, sur les retraites mais aussi, au-delà, sur l'injustice de toute cette société en général, pour finir par l'idée que ce mouvement est une bonne chose ! Il y a une fierté d'avoir relevé la tête après toutes ces attaques, et la conscience que cela ne va pas s'arrêter là, même si beaucoup sont sceptiques sur les chances réelles de faire reculer le gouvernement sur les retraites.

L'idée aussi d'aller voir les entreprises qui ne sont pas encore dans la lutte fait son chemin, et avec succès. Ainsi le 26 octobre quelques dizaines de salariés d'une entreprise de transport, la Sopitra, se sont mis

en grève suite à l'intervention de militants de la Carsat venus tôt pour les inciter à y aller. Une intervention similaire a eu lieu aux portes d'Airbus le midi, avec l'espoir là aussi de convaincre les salariés de la plus grosse entreprise du privé du Sud-Loire de la nécessité de se mettre en grève. À suivre ...

Correspondant LO

## • Agen

### Les éboueurs en grève

Mercredi 20 octobre, après avoir fait grève contre la réforme des retraites la veille, la très grande majorité des éboueurs de la communauté d'agglomération d'Agen ont décidé de continuer la grève pour exiger la revalorisation de leur régime indemnitaire, l'embauche des travailleurs précaires ainsi qu'une prime d'insalubrité.

Avec la CGT et la CFDT des municipaux, ils dénoncent des

salaires stagnants à 1 300 euros avec plus de dix ans d'ancienneté, alors que les tournées s'allongent avec la mise en place de la communauté d'agglomération et que les embauches ne suivent pas.

Devant la surdité de la direction des services, dans la nuit du 22 octobre, 40 tonnes d'ordures ménagères ont été larguées dans les rues de la ville. Ordures qu'au petit matin les autorités

municipales ont fait ramasser par des travailleurs en réinsertion sociale, qui pouvaient très difficilement refuser quoi que ce soit. Ensuite, les grévistes ont eu droit au chantage, avec une plainte et la menace d'intervention de la police contre le piquet. Il a fallu attendre le lundi 25 octobre pour que la direction des services municipaux discute enfin des revendications des grévistes et fasse des propositions

sur le régime indemnitaire et sur l'embauche des précaires, les travailleurs étant toujours en grève pour avoir des garanties, des engagements écrits et la mise en place d'un calendrier.

Une grève déjà efficace rien que pour cela, puisque cela faisait des mois que les autorités municipales lanternaient les salariés.

Correspondant LO

## • Vélizy (Yvelines)

### Débrayages et manifestation sur la zone industrielle

Vendredi 22 octobre, près de 200 salariés de différentes entreprises (notamment Dassault, Peugeot Sport, Alcatel, Citroën et Thales) sont partis en débrayage et en manifestation à travers la zone industrielle de Vélizy, qui compte près de 10 000 salariés, manifestation

à l'initiative de la CGT et de la CFDT.

La manifestation, dynamique, reprenait avec entrain les slogans qui s'entendent à chaque journée d'action : « *Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère, on n'en veut pas, de cette société-là* », ou encore

« *De l'argent pour les retraites, il y en a dans les coffres-forts du patronat* ».

Les participants ont été largement encouragés par les saluts et les soutiens de la part des salariés qui les voyaient des fenêtres, des chantiers, ou encore par les automobilistes, les

chauffeurs de bus et les routiers qui klaxonnaient amicalement.

Tout le monde était content d'avoir participé, et les prises de paroles – dont l'axe était plutôt orienté vers l'ouverture de négociations – donnaient déjà rendez-vous pour la prochaine manifestation nationale du jeudi 28 octobre.

Correspondant LO

## • Bagnolet-Les Lilas

### On agit ensemble

Depuis le 13 octobre, certains secteurs se sont mis en grève reconductible : des machinistes du dépôt de bus des Lilas, des territoriaux et des enseignants des deux villes. Tout de suite le réflexe a été d'aller voir les autres grévistes. Le lundi 18 octobre, plus de 80 personnes se sont retrouvées en assemblée générale à la Bourse du travail, décidant de populariser par tous les moyens la grève et les différentes

manifestations. Mercredi 20 octobre, la manifestation locale a regroupé 200 personnes, rejointes par des lycéens et des habitants de la ville voulant montrer leur solidarité. Enfin le vendredi 22 octobre, à 5 heures du matin, nous sommes allés devant le dépôt de bus, accompagnés en plus par des grévistes de Montreuil. Malgré l'heure et le froid, l'ambiance était réchauffée par les slogans. Les cris

de « *Chauffeur, si t'es champion, dépose ton bus les jours de grève* », ont permis d'entamer la discussion avec tous les chauffeurs de bus partant ce matin-là.

Tout le monde était content de cette action réussie et du fait que, en quelques jours, nous avons pu agir ensemble, et avons discuté – beaucoup – des perspectives et des suites à donner.

Correspondant LO

## • Dijon

### Blocage de dépôt

Mardi 26, une cinquantaine de personnes, pour la plupart des militants de la CGT et de la FSU, le syndicat enseignant, ont bloqué le dépôt de carburants de Dijon à partir de 7 heures, afin de montrer que la mobilisation ne faiblit pas. Des lycéens et des étudiants étaient aussi

présents, pour montrer qu'il n'était pas question de lâcher, même pendant les vacances. Ils avaient également prévu une manifestation l'après-midi dans les rues de la ville. Ils ont réussi à tenir trois heures avant que les CRS ne les obligent à partir.

## • Belfort Mobilisation active

Depuis la manifestation massive du 19 octobre, à Belfort les agents des chantiers de la Ville, les éboueurs en majorité, sont en grève contre la réforme des retraites. Alors, bien sûr, les poubelles qui s'amoncellent dans les rues, cela se voit !

Avec des grévistes, cheminots, territoriaux, enseignants, des militants syndicaux actifs du mouvement, CGT, SUD et FSU, les barrages et blocages se sont multipliés, avec entre 50 et 100 participants : au dépôt de bus Optymo mercredi matin 20 octobre, dans les zones industrielles, aux principaux carrefours et ronds-points, à Alstom-General Electric le 22.

Pour montrer que la mobilisation doit continuer, un rassemblement intersyndical était appelé samedi 23, place Corbis, au centre de Belfort. Un millier de participants sont partis, avec dynamisme, en manifestation jusqu'à la préfecture.

Lundi matin 25 octobre, les agents territoriaux de la grande usine d'incinération des ordures de Bourgogne rejoignent la grève, les fours arrêtés. Et d'ici la nouvelle journée nationale du jeudi 28, malgré les vacances scolaires, la mobilisation continuait.

Correspondant LO

## Une retraite de Chérèque ?

Au cours de l'émission « Mots croisés » du lundi 25 octobre, qui réunissait Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, Laurence Parisot, présidente du Medef, Bernard Thibault pour la CGT et François Chérèque pour la CFDT, pour débattre de la situation du mouvement contre le projet du gouvernement sur les retraites, Chérèque s'est adressé à la représentante du patronat en ces termes : « *Le patronat a voulu cette réforme. Il faut absolument maintenant entrer dans les négociations sur l'emploi des jeunes, l'emploi des seniors.* »

Ravie de l'opportunité que lui offrait Chérèque, Parisot a réagi sur-le-champ, déclarant qu'elle « *était d'accord pour qu'on ouvre une délibération sociale, pour voir si l'on peut, sur le sujet évoqué par François Chérèque, commencer à travailler ensemble.* ». Et d'ajouter, pour que les choses soient claires : « *Ce serait une bonne façon de passer à autre chose.* »

Cela fait des semaines que le gouvernement et le patronat manœuvrent pour dissocier les représentants des confédérations syndicales qui, depuis le début du mouvement sur les retraites, font front commun dans la contestation. Une unité, ce n'était un mystère pour personne, qui est bien précaire. Elle résulte bien plus de l'attitude du gouvernement, qui s'était refusé à dialoguer avec ses interlocuteurs syndicaux habituels, que de la volonté des dirigeants syndicaux d'engager les salariés dans une lutte déterminée contre la politique du gouvernement.

Cela fait des semaines que Chérèque est l'objet de la sollicitude des ministres, des députés et des sénateurs de la majorité. Fillon lui avait déjà fait les yeux doux lors d'une interview sur TF1, le 17 octobre dernier, en lui disant, racoleur en diable et avec œillades appuyées, que sa porte lui était toujours ouverte. Il faut dire que Chérèque a des antécédents qui justifient l'approche des ministres. C'est lui qui, en 2003, avait signé un accord avec le même Fillon, alors ministre du Travail d'un gouvernement dirigé par Raffarin, sur une réforme qui

prévoyait, déjà, le recul de l'âge de la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans la fonction publique.

L'échange d'amabilités entre le dirigeant de la CFDT et la représentante du patronat annonce-t-il un ralliement de Chérèque au gouvernement ? Plusieurs ministres y ont vu plus qu'un tournant dans le mouvement contre la réforme des retraites. Christine Lagarde se félicite d'« *un retour au dialogue* » présageant une fin rapide du conflit. Woerth s'est lui aussi réjoui que l'on puisse dorénavant dialoguer sur autre chose que les retraites, puisque selon lui, « *la réforme étant votée, il n'y a plus à en discuter.* »

Il faut souhaiter que leur impatience à applaudir la fin du mouvement soit démentie par les faits. Pour l'instant, la CFDT a continué à appeler à la journée de grèves et de manifestations du jeudi 28 octobre. Le nombre de participants à cette journée, qui, faut-il le rappeler, se situe en pléines vacances scolaires, sera un signe fort. Pour montrer d'abord au pouvoir et au patronat, mais aussi aux dirigeants syndicaux qui sont tentés d'abandonner le terrain de la lutte sociale pour les salons de Matignon ou autres lieux dits de « dialogue » plus calmes, que la lutte de classe est toujours au rendez-vous, pour faire front aux mesures antiouvrières, celles qui se mettent en place aujourd'hui mais aussi celles que l'équipe Sarkozy prépare pour un avenir proche.

Jean-Pierre VIAL

# Le mouvement au jour

## • Lyon

### Manifestations lycéennes et déploiement policier



**Les médias ont beaucoup montré les images des incidents qui ont émaillé les manifestations lycéennes à Lyon. On a entendu Hortefeux et Sarkozy s'exprimer sur les « casseurs » qui ne resteront pas impunis.**

Le déploiement de plus de 800 CRS et gendarmes mobiles, avec parfois l'aide de l'hélicoptère qui a tourné tous les jours essentiellement dans le quartier de la Presqu'île, a permis l'arrestation, sur plusieurs jours,

de plus de 300 jeunes. Mais, contrairement aux déclarations du préfet, la majorité ne sont pas « *des voyous et des délinquants défavorablement connus de la police* » car, si ce type d'individus étaient présents, ils ont su lui échapper. D'après des sources judiciaires, la plupart des jeunes arrêtés sont mineurs et parfois même très jeunes, et plus des deux tiers sont inconnus des services de police. La quasi-totalité sont scolarisés. Sur plus de 300 arrestations, cinq seulement auraient

été condamnés à de la prison ferme.

Les jeunes arrêtés ne sont pas des cas isolés, puisqu'ils étaient des centaines à affronter les forces de l'ordre, ou à être là à observer et s'enfuir devant elles. Souvent issus de lycées professionnels ou de collèges, ils sont accusés le plus souvent d'avoir lancé des pierres contre la police, ou parfois de s'être servis dans des magasins dont la vitrine avait été cassée par d'autres. Souvent mal à l'aise à l'école, en particulier dans des

## • Lycée Paul-Éluard (Saint-Denis)

### Un mouvement qui sait vaincre les obstacles

**Au lycée Paul-Éluard de Saint-Denis, une minorité d'enseignants avaient engagé un mouvement de grève contre la réforme des retraites. Les lycéens, eux, se sont lancés dans l'action à partir du jeudi 14 octobre en bloquant le lycée.**

Ce blocage a été maintenu jusqu'au vendredi des congés.

Le lycée est devenu le point de ralliement des établissements de la commune et des villes avoisinantes.

Malheureusement, dès le premier jour du blocage, les lycéens se sont trouvés confrontés à l'arrivée de bandes de jeunes profitant de l'occasion pour chercher « la casse ». Pendant plusieurs jours, le même scénario se répéta : ils s'emparaient des

poubelles qui servaient au blocage devant le lycée, pour ensuite les placer au milieu de l'avenue et y mettre le feu, n'hésitant pas à frapper les organisateurs du mouvement qui pouvaient s'opposer à eux. Cela provoquait aussitôt la venue des policiers en tout genre, à pied, à cheval, en hélicoptère. Nombre de voitures furent cassées et brûlées. Les jets de pierres contre les CRS

et la BAC provoquaient aussitôt leur charge. Des centaines de lycéens étaient ensuite curieusement canalisés vers le centre-ville, et non vers la périphérie, permettant aux casseurs de s'adonner pendant plusieurs jours au pillage des magasins... pendant que d'autres jeunes défilaient, criant parfois des slogans, dans la plus grande confusion.

Pendant plusieurs jours, les

lycéens les plus responsables et les plus soucieux de l'intérêt du mouvement, tout en déplorant la tournure que prenaient les événements, restaient impuissants face à ces jeunes organisés et très violents. Mais petit à petit, au travers de plusieurs réunions à l'université voisine, avec l'aide d'étudiants et de professeurs soucieux de les aider à s'organiser, s'est mise en place une coordination

## le jour

filiales qu'ils n'ont pas choisies, et destinés à un travail qu'ils n'ont pas envie de faire, vivant dans des quartiers où il y a plus de 20 % de chômeurs, en particulier chez les jeunes, ils expriment leur rejet de la société en s'en prenant à ces symboles que sont la police et le quartier Bellecour, où sont concentrés les magasins de luxe.

Ces jeunes n'ont peut-être pas choisi la meilleure façon d'exprimer leur révolte, mais la seule réponse que leur a donnée le gouvernement a été le déploiement policier. Car on peut prévoir que demain, pas plus qu'aujourd'hui, rien ne sera fait pour diminuer l'échec scolaire, le chômage et la pauvreté.

D'autre part, la police ne s'est pas contentée d'arrêter les « casseurs ». Jeudi 21 octobre, elle a encerclé sur la place Bellecour plusieurs centaines de manifestants, étudiants et lycéens, les empêchant de rejoindre la manifestation qui partait de la place voisine, avec des jeunes et des syndicalistes. La police a refusé toute discussion, y compris avec les syndicalistes. Les jeunes encerclés sont restés six heures, pratiquement sans incidents de leur part, mais ils ont reçu en abondance des grenades lacrymogènes et même la lance à eau, en particulier quand ils essayaient de parler pour sortir. Quand ils ont enfin pu sortir, ce fut un à un, non sans avoir été fouillés au corps, contrôlés... et emmenés au poste de police pour ceux qui n'avaient pas leurs papiers.

Certains policiers laissaient entendre qu'on voulait ainsi leur enlever toute envie de manifester. Mais pour ces jeunes venus manifester pacifiquement, le sentiment, après un tel traitement, était surtout la colère et l'envie de l'exprimer.

Correspondant LO

représentant sept établissements et réunissant une cinquantaine de lycéens. Une stratégie fut élaborée pour développer le mouvement et ne pas le laisser détourner par les « casseurs », des tracts ont été rédigés, des comités d'organisation mis en place. La participation à des manifestations avec les salariés ou les étudiants a ainsi été planifiée.

Pendant les vacances, les lycéens ont prévu de rester mobilisés et ils sont très déterminés à repartir en lutte à la rentrée.

Correspondant LO

## La grève à la SNCF

**Entamée le 12 octobre à la SNCF, la grève contre la réforme des retraites s'est poursuivie au-delà du week-end du 23-24, n'en déplaît au gouvernement et à la direction de la SNCF qui n'ont cessé d'en minimiser la réalité.**

La grève est restée particulièrement importante chez les conducteurs. Ainsi, d'après les chiffres publiés par la direction, lundi 25 octobre les agents de conduite en Midi-Pyrénées étaient toujours en grève à 56 %, en Languedoc-Roussillon à 45 %, en Auvergne à 49,2 %, à Paris-Saint-Lazare à 49,3 %, en Lorraine à 46,8 %. La grève se poursuivait aussi dans de nombreux ateliers et chantiers, bien que souvent de façon plus minoritaire.

Depuis son début, le mouvement a été marqué par l'absence de corporatisme, puisque la conviction dominait au contraire que seul son élargissement à d'autres fractions du monde du travail pouvait permettre de l'emporter. Traduit dans le langage du rail, cela devenait « *On veut bien être une locomotive, mais des wagons doivent se trouver derrière.* » Et loin que cela soit un simple souhait, de nombreux grévistes se sont employés à mettre en

pratique cette volonté d'entraîner d'autres travailleurs. Les dizaines de milliers de cheminots en grève disséminés sur tout le territoire ont manifesté, distribué des tracts, organisé des assemblées et des actions communes avec d'autres travailleurs.

Ces contacts et rencontres, partout encouragés ou du moins tolérés par les directions syndicales, sont un précieux acquis du mouvement.

Au lendemain de la journée nationale du 19 octobre, les interrogations devenaient toutefois plus nombreuses. Certes, la contestation s'était étendue. Le mouvement existait bel et bien en dehors des cheminots, en particulier dans les raffineries et dans certaines entreprises privées ou publiques. La jeunesse lycéenne s'était mobilisée, apportant son nombre et son dynamisme. Certes, la journée du 19 avait à nouveau mobilisé des millions de manifestants, mais la grève n'avait pas encore le caractère contagieux nécessaire à sa victoire.

Par ailleurs, au soir du 19 et pour la première fois, aucune autre journée de mobilisation n'avait été annoncée par les directions syndicales, qui n'avaient prévu de se réunir que le jeudi 21. Et quand la journée de grève et de manifestations du

jeudi 28 octobre a finalement été programmée, certains se demandaient : « *Pourrons-nous tenir jusque-là ?* » Eh bien oui, la grève a continué !

Dans certaines assemblées, à la suite des déclarations de Didier Le Reste, le secrétaire de la fédération CGT des cheminots et d'autres dirigeants syndicaux, la possibilité de faire grève 59 mn ou 3 h 59 par jour a été évoquée. Mais nombreux furent encore les cheminots qui choisirent de rester en grève totale. « *Ce n'est pas quand les CRS s'en prennent aux travailleurs des raffineries, que nous allons reprendre* », disaient des cheminots, tandis que d'autres poussaient à continuer et à utiliser toutes les énergies pour préparer le 28.

Mardi 26, n'ayant pas réussi à entraîner d'autres secteurs significatifs du monde ouvrier, la grève continuait à s'effriter. Mais le mouvement, dont les cheminots sont partie prenante, a déjà, et c'est beaucoup, percé le mur de la résignation face aux attaques du gouvernement et du patronat. En cela, il a contribué à redonner confiance à bien des travailleurs, ce que ne manqueront pas de rappeler tous ceux qui manifesteront le 28 octobre et les jours suivants.

Correspondant LO

## • Triage SNCF de Gevrey (Côte d'Or)

## En lutte contre le projet de fermeture

La SNCF avait annoncé depuis longtemps la fin du triage par gravité à Gevrey-Chambertin, près de Dijon. À l'approche de l'échéance, les travailleurs ont décidé de réagir contre ce projet.

Après avoir programmé en 2008 la fermeture totale du site, la direction s'était ravisée, décidant de le maintenir. En 2009, elle annonçait la fin du triage à la gravité prévue pour juillet 2010, pour finalement la repousser à décembre prochain.

Durant toute cette période, la SNCF fit baisser le trafic fret : développement du transport par la route, déviations de trajets vers les gares de triage de Woippy et de Sibelin. À terme, le trafic passerait de 900 wagons par 24 heures aujourd'hui à 100 en 2011, avec des situations aberrantes. Par exemple la SNCF en arrive à faire transporter ses propres essieux... par la route, via ses filiales Calberson ou Geodis ! Cela pose aussi des problèmes à certaines grandes entreprises clientes, comme Peugeot qui voit maintenant ses voitures déviées vers le nord, avant de redescendre sur le marché italien.



Ces derniers mois, le moral n'était pas vraiment à la lutte. Mais le mouvement contre la réforme des retraites a changé la donne. Un premier débrayage spontané a eu lieu le 14 septembre, après que la direction a annoncé la suppression de 112 postes (sur 150) d'ici la mi-décembre. Puis nous avons appris que, tous comptes faits, ce ne seront pas 112 emplois supprimés, mais presque 200 d'ici 2011.

La colère est donc montée d'un cran. Lundi 11 octobre, le directeur du Fret grand-Est a dû s'expliquer devant 110 cheminots et entendre des

questions du genre : « *C'est quoi votre boulot de cheminot ? Vous êtes payé pour rafler des marchés pour le Fret, ou pour le liquider ?* »

Au soir du 11 octobre, la direction a brandi des menaces de sanction alors que commençait le préavis de grève nationale contre la réforme des retraites. Aucun train n'est sorti du triage et, pour la grève du 12 octobre, nous étions 71 % de grévistes à l'Exécution, le plus fort taux de la région Bourgogne. L'assemblée générale a décidé de poursuivre la grève qui est chaque jour revotée.

Correspondant LO

## • Grève SNCF à Lyon

## Les cheminots grévistes préparent le 28

Malgré une baisse du nombre de grévistes, la grève se maintient à Lyon, en particulier chez les roulants. À la gare de Perrache, entre 140 et 160 cheminots se réunissent tous les jours en assemblée générale pour la reconduire. Lundi 25, les conducteurs de TER étaient encore 66 % en grève à Perrache et 33 % à la Part-Dieu, et les contrôleurs 40 %. Dans d'autres secteurs, si certains sont toujours en grève reconductible, d'autres continuent sous forme de grève partielle.

Ceux qui continuent la grève ont le moral, car chaque jour ils sont des dizaines à participer à des actions, soit entre cheminots, soit avec d'autres travailleurs : rassemblement de 200 personnes devant Bluestar Silicones à Saint-Fons avec Rhodia et Total ; visite aux postiers de la Recette principale de Lyon qui a entraîné une trentaine de facteurs dans la grève ; visite à la raffinerie de Feyzin en grève, suivie ensemble, à 200, d'une opération péage gratuit à Vienne. Et lundi 25 une quarantaine de cheminots sont allés donner des tracts et discuter avec les clients de Carrefour à Vénissieux.

Les cheminots ne sont pas seuls en grève, et le fait que la raffinerie Total de Feyzin est toujours arrêtée est un encouragement à continuer. Malgré les difficultés à trouver de l'essence dans la région lyonnaise, de nombreux automobilistes s'arrêtent à la raffinerie pour manifester leur soutien aux grévistes, certains en apportant des denrées alimentaires ou de l'argent. Et lundi 25 ce sont les territoriaux de Vaulx-en-Verlaine, en grève eux aussi pour les retraites, ainsi que des travailleurs de l'entreprise voisine de l'Institut français du pétrole qui sont venus les soutenir.

Quand la journée du 28 a été annoncée, certains cheminots pensaient que c'était loin et qu'une journée plus proche aurait facilité le maintien du mouvement. Mais, quoi qu'il en soit, tous les cheminots espéraient bien être le plus nombreux possible ce jour-là.

Correspondant LO

• Grande-Bretagne

Le plan d'austerité de Cameron

Une machine de guerre contre les travailleurs

Après des mois de préparation médiatique, le gouvernement de David Cameron a rendu public le 20 octobre un plan d'austérité qui complète son « budget d'urgence » de juin dernier.

Sous prétexte de combler le déficit béant laissé par le sauvetage des banques, les dépenses de l'État seraient réduites de 13% (93 milliards d'euros) d'ici à 2015, et ses recettes augmentées de 38 milliards d'euros, essentiellement par le passage de la TVA de 17,5 à 20% en janvier 2011.

Couverture sociale et emplois menacés

Les plus touchés seront les plus vulnérables : un cinquième des réductions budgétaires visent les allocations des handicapés, des travailleurs en invalidité et des foyers les plus pauvres. Les méthodes coercitives contre les chômeurs, héritées de l'ère travailliste, seront renforcées. Et qu'importe s'il y a des dizaines de candidats par offre d'emploi ! Le ministre du Travail Duncan-Smith n'a-t-il pas eu le culot de dire aux chômeurs gallois d'« enfourcher leurs vélos » ?

Au-delà, c'est l'ensemble de la classe ouvrière qui est visée, non seulement par la hausse de la TVA mais surtout par les conséquences directes et indirectes des réductions budgétaires.

S'agissant des retraites, non seulement leur pouvoir d'achat sera réduit par un changement d'indexation – et leur montant baissé dans le public – mais l'âge de la retraite passera à 66 ans en 2020 (contre 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes). Et encore Cameron a-t-il précisé que ce n'était qu'un « début » !

Mais surtout, il est prévu que 460 000 emplois publics (9% du total) disparaissent, auxquels viendraient s'ajouter, suivant des estimations officielles, 500 000 à 600 000 emplois privés, du fait de la chute des investissements publics.

Qui plus est, le gouvernement en profite pour renforcer le parasitisme du capital sur les fonds publics. La santé publique en particulier sera l'objet d'une réorganisation supprimant les organismes chargés de la coordination régionale des établissements et transférant au privé de nombreuses fonctions spécialisées, ce qui promet d'aggraver le chaos et le rationnement de soins et sera d'autant plus coûteux pour l'État qu'il lui faudra

payer les dividendes des actionnaires. Une réorganisation du même type est prévue dans l'enseignement, où la disparition de 40 000 postes d'enseignants est déjà annoncée.

Les services municipaux à l'encan

Mais c'est surtout dans les municipalités que cette privatisation risque de faire des ravages. Ces dernières gèrent plus d'un

quart des dépenses de l'État et sont responsables d'une infinité de services à la population, dans tous les domaines. Or Cameron leur a donné carte blanche pour réduire leurs dépenses, quelles qu'en soient les conséquences pour les services municipaux, tout en promettant des aides pour sous-traiter une part plus importante de ces services au privé.



Déjà 22% des dépenses municipales sont sous-traitées, ce qui a réduit la paie et aggravé les conditions de travail des salariés sous-traités. En plus des licenciements, on risque donc d'assister à une nouvelle détérioration pour ceux des 2,3 millions de travailleurs municipaux qui garderont un emploi. On peut d'ores et déjà s'en faire une idée car, avant même que les mesures

de gouvernement soient passées dans la législation, des dizaines de municipalités ont commencé à les anticiper. Plusieurs grandes villes ont ainsi sommé l'ensemble de leurs salariés de signer un nouveau contrat de travail comportant baisse de salaire et aggravation des conditions de travail, sous peine de licenciement. D'autres, ou les mêmes, ont commencé à faire le vide en licenciant tous leurs salariés précaires (15% en moyenne). Dans une ville par exemple, les soins à domicile ont été interrompus après

le licenciement de la majorité des travailleurs qui en étaient chargés. Ailleurs, une municipalité rurale a annoncé qu'elle comptait passer tous ses services en sous-traitance (et donc licencier tout son personnel, sauf ses directeurs et ses comptables). Une municipalité londonienne vient d'annoncer qu'elle compte faire payer certains de ses services, jusque-là gratuits, aux habitants. On peut ainsi multiplier les exemples, il y en a chaque jour de nouveaux.

Tout cela n'empêche pas Cameron de soutenir mordicus que

François ROULEAU

Manifestations et inaction du TUC

L'annonce du plan d'austérité de Cameron aura été accompagnée par une série de manifestations dans les plus grandes villes du pays, où des dizaines de milliers de manifestants ont exprimé leur colère, non seulement face aux mesures du gouvernement mais aussi face à la passivité de la direction de la centrale syndicale TUC.

Car beaucoup s'attendaient à ce que le TUC cherche au moins à marquer le coup face à la volonté du gouvernement de licencier des centaines de milliers de travailleurs, en particulier dans le bastion traditionnel des syndicats qu'est le secteur public.

Mais il n'en a rien été. Les manifestations qui se sont

déroulées étaient dues à l'initiative des structures locales d'un petit nombre de syndicats, tandis que les leaders nationaux gardaient un profil bas et que le TUC lui-même se contentait d'une réunion publique bien sage dans l'enceinte du Parlement, à Londres. Unanimes, les directions syndicales n'ont pas déformé de leur position : il y aura bien un appel à une mobilisation nationale, mais ce sera pour le 26 mars 2011. Et tant pis pour les travailleurs qui, d'ici là, seront visés par les attaques de Cameron !

Et pourtant, au même moment, des travailleurs se battent contre les conséquences directes de l'austérité du gouvernement. C'est le cas

F.R.

• Espagne

Zapatero change le gouvernement... pour mener la même politique

La grève générale de 24 heures du 29 septembre avait été marquée en Espagne par des manifestations massives. Les mesures antiouvrières de Zapatero sont désapprouvées par une fraction croissante de l'opinion, comme le montrent divers sondages évaluant sa cote de popularité à quelque 21%.

Alors, à deux ans des élections législatives de 2012, en procédant le 20 octobre à un remaniement ministériel, le chef du gouvernement socialiste espagnol a voulu donner un signal fort aux mécontents.

Mais ce remaniement ministériel s'adresse avant tout à la

possession ne fait pas de doute.

Ministre de l'Intérieur jusqu'à maintenant, Alfredo Perez Rubalcaba devient ainsi le numéro deux du gouvernement et le successeur possible de Zapatero. Il incarne la fermeté accrue vis-à-vis de l'organisation nationaliste basque séparatiste ETA, que les gouvernements successifs ont cherché à démanteler.

Quant au nouveau ministre du Travail et de l'Immigration, Valeriano Gomez, ancien responsable du syndicat UGT, lié

aux instances dirigeantes du PSOE à l'époque de Felipe Gonzalez il y a quelque vingt ans, il aura pour tâche de neutraliser la grogne des milieux syndicalistes face aux attaques contre le monde du travail et de faire taire le mécontentement croissant des classes populaires.

Avec 20% de chômeurs, une réforme du droit du travail qui facilite le recours aux licenciements, la baisse des salaires des fonctionnaires, les économies dans le secteur public, Zapatero

ont fait payer la crise aux classes populaires tout en distribuant des milliards aux banquiers, aux grands groupes capitalistes. La nouvelle version du gouvernement Zapatero a pour mission de poursuivre dans le même sens, c'est-à-dire de continuer à semer la misère. Jusqu'à ce qu'il récolte vraiment la colère. Car en Espagne, comme en France ou ailleurs, il n'y a pas d'autre issue pour changer le cours des choses.

Henriette MAUTHEY

• États-Unis

Les dirigeants de l'UAW et de General Motors veulent réduire de moitié les payes

Le 16 octobre, plus de 200 ouvriers et retraités de l'automobile américains ont manifesté devant le siège de l'UAW, le syndicat des travailleurs de l'automobile, pour protester contre l'accord que les dirigeants du syndicat ont passé avec General Motors et qu'ils refusent de soumettre au vote des travailleurs concernés.

En effet les dirigeants syndicaux ont donné leur accord pour que l'usine d'assemblage de General Motors à Lake Orion, non loin de Detroit, puisse réduire de moitié la paye de 40% du personnel. Cette usine de 1 200 salariés a arrêté ses fabrications l'an dernier et va ouvrir début 2011 pour fabriquer un petit modèle. Les ouvriers, actuellement au chômage, vont être rappelés par ordre d'ancienneté. Mais déjà la direction propose à certains d'accepter des mutations dans d'autres usines, parfois à plusieurs centaines de kilomètres, s'ils veulent conserver leur paye, leur ancienneté et leurs avantages sociaux. S'ils refusent,

ils seront réembauchés à Lake Orion, mais au nouveau tarif.

L'opposition à ce nouveau chantage est telle que les dirigeants syndicaux refusent de soumettre cet accord indigne au vote des travailleurs de l'usine. Il faut dire que les ouvriers de GM Indianapolis, soumis eux aussi à un chantage à la baisse des salaires, ont désavoué tout récemment et avec éclat les dirigeants de l'UAW.

Cet accord pourri a suscité de l'indignation et de l'inquiétude bien au-delà de l'usine de Lake Orion et au-delà de General Motors, d'autant que c'est en 2011 que les accords dans l'automobile viennent à échéance et que l'UAW va être amené à négocier

de nouveaux contrats chez GM, mais aussi chez Ford et Chrysler.

Mais l'argument des dirigeants syndicaux ne fait qu'aviver les inquiétudes, car ils osent justifier l'accord par le fait qu'il s'agit de construire une petite voiture ! Les travailleurs doivent abandonner la moitié de leur paye et de leurs avantages sociaux pour démontrer qu'il est possible de construire « une petite voiture avec profit pour GM en Amérique ». Bob King, le président du syndicat, affirme qu'il s'agit d'une exception et que, si GM se met à fabriquer des camions dans cette usine, il faudra qu'elle revienne aux anciens salaires. Mais il ajoute que cela ne se fera pas ailleurs... sauf si l'on peut amener Ford ou Chrysler à produire aux États-Unis une petite voiture qu'ils n'y produisaient pas avant. Dans ce cas, dit-il, un accord similaire « pourrait s'examiner ».

Inutile de dire que cela n'a rassuré personne. Et, au rassemblement devant le siège du syndicat, se sont retrouvés des travailleurs et syndicalistes venant de trois États différents, des usines GM du Michigan et aussi de l'Ohio ou d'Indianapolis, mais aussi de Ford et de Chrysler.

Les dirigeants de l'UAW sont confrontés à une contestation de plus en plus ouverte et déterminée de leur politique propatronale. La conscience que les attaques contre les uns sont des attaques contre tous et la défiance croissante envers les dirigeants syndicaux pèsent lors du prochain renouvellement

des contrats. Et les liens qui se tissent et se renforcent à chaque protestation sont un atout indispensable pour s'organiser face à cette échéance et pour préparer l'avenir.

Dominique CHABLIS



• Révélations du site Wikileaks

La barbarie de la guerre d'Irak

Le 23 octobre, le site Internet Wikileaks a rendu public et transmis à quatre grands journaux – le New York Times, américain, le Guardian anglais, le Spiegel allemand, et Le Monde français – plus de 400 000 documents secrets émanant de l'armée américaine et concernant son intervention en Irak entre 2003 et 2009.

Le même site avait publié en juillet dernier plus de 90 000 documents secrets, et édités, concernant la politique

américaine en Afghanistan. Selon la presse, l'administration américaine qui avait eu vent de cette nouvelle publication avait mobilisé une équipe de 120 personnes pour tenter de l'empêcher. En vain.

Il s'agit cette fois de rapports rédigés par des soldats américains rendant compte, au jour le jour, des exactions – assassinats, tortures, viols – commises par eux, par l'armée irakienne ou par les milices privées, et dont ils ont été témoins. La description

des faits est, selon la presse, très édulcorée quand c'est l'armée américaine qui est en cause, mais beaucoup plus crue quand il s'agit de l'armée irakienne ou de bandes de mercenaires. Ce n'est pas la première fois que des exactions de l'armée américaine en Irak sont rendues publiques, et dénoncées. Mais l'ampleur des révélations montre bien qu'il ne s'agissait pas de bavures, mais de la barbarie ordinaire d'une armée impérialiste d'occupation en campagne.

D'après ces documents, en Irak, entre janvier 2004 et décembre 2009, la guerre aurait fait plus de 176 000 blessés et 109 000 morts, dont plus de 60% de civils. C'est bien la population qui fut la principale victime de cette sale guerre, présentée en son temps par les Bush, Cheney et Blair comme censée lui apporter la démocratie, mais qui l'a en fait plongée dans la barbarie.

Quant à l'administration d'Obama – qui, lors de sa campagne électorale, s'était fait une

spécialité de la dénonciation de la guerre d'Irak, de la torture, des emprisonnements illégaux etc. – elle s'est bornée, par la voix d'Hillary Clinton, secrétaire d'État, à condamner la publication de documents susceptibles « de mettre en péril la vie des soldats et des civils des États-Unis et de leurs alliés ». Autrement dit, face à ces révélations, elle s'en prend aux responsables... de leur publication.

Jean-Jacques LAMY

## • Haïti

### Et maintenant le choléra

Une épidémie de choléra s'est déclarée en Haïti. Partie de la région centrale de l'Artibonite, où coule le fleuve du même nom, elle menacerait désormais la capitale Port-au-Prince. Cette maladie extrêmement contagieuse aurait déjà fait plus de 250 morts et entraîné l'hospitalisation de 3 300 personnes.

Des chiffres sûrement inférieurs à la réalité, et de toute façon provisoires, car dans ce pays tous les facteurs sont réunis pour que l'épidémie s'étende et s'aggrave: les conditions de vie désastreuses de la population, surtout dans les camps de réfugiés, le manque d'accès à l'eau potable, l'insuffisance des installations sanitaires.

Et ce ne sont pas les aides d'urgence promises par les États-Unis, la France, le Canada et d'autres États, si tant est qu'elles soient vraiment acheminées et dans de brefs délais,

qui permettront d'enrayer l'épidémie. Or il y a urgence car, en l'absence de soins immédiats, basés sur une simple réhydratation et des antibiotiques si nécessaire, le malade qui souffre de violentes et fréquentes diarrhées peut mourir en quelques heures. Pour éviter que l'épidémie ne se propage, il faut également informer la population des mesures à prendre, distribuer massivement des moyens pour purifier l'eau qu'elle utilise ainsi que des kits d'hygiène pour limiter la dispersion des matières fécales.

Or tout cela fait défaut. Pourtant, au lendemain du séisme du 12 janvier, les promesses d'aide se sont succédées. Aux côtés d'Obama, de Sarkozy, les chefs d'État d'une cinquantaine de pays avaient promis une dizaine de milliards de dollars pour la reconstruction. Pourtant récemment Bill Clinton, l'ex-président américain nommé à la tête de la Commission pour la reconstruction d'Haïti, se plaignait qu'à peine 30 % des fonds promis aient été réellement débloqués, et là-dessus bien moins encore ont effectivement été affectés aux besoins immédiats de la population. Il en va de même des milliards collectés par les ONG qui étalaient leur sigle devant les caméras au lendemain de la

catastrophe.

Dans les régions touchées, seule une infime partie des gravats a été déblayée et à peine 13 000 abris temporaires ont été construits, soit moins de 10 % de ce qui serait nécessaire pour reloger provisoirement les 1 500 000 sinistrés du tremblement de terre, qui s'entassent toujours dans les camps ou des abris de fortune.

Dans ce pays qui était déjà l'un des plus pauvres de la planète avant le séisme, le choléra, qui n'avait plus fait d'apparition depuis plus d'un siècle, traduit à sa manière le recul des conditions de vie de la population. Un recul dont les dirigeants occidentaux portent, par leur inaction, toute la responsabilité.

Roger MEYNIER

## • Inde

### Derrière la splendeur des Jeux du Commonwealth La sueur et le sang des pauvres

Le 3 octobre s'ouvraient à Delhi, la capitale indienne, des Jeux qui, tous les quatre ans, réunissent des sportifs représentant les 54 pays du Commonwealth – tous d'anciennes colonies britanniques, à trois exceptions près (Mozambique, Rwanda et Cameroun).

Ce jour-là, Delhi était quadrillé par les militaires et surveillé par une nuée d'hélicoptères. Mais toutes ces précautions n'avaient pas empêché la reine d'Angleterre de priver ses « vassaux » de sa présence – fait sans précédent sous son règne – au motif que le risque d'attentat était trop élevé.

Mais si les pays riches participants, et en particulier la Grande-Bretagne, avaient fait beaucoup de bruit autour de la « menace terroriste » et des conditions d'hébergement des athlètes, jugées trop inconfortables, ils ne se sont pas indignés de la pauvreté qui servait de toile de fond à ces Jeux.

Officiellement, la facture de ces Jeux serait de 6 milliards d'euros. La somme (sans doute minimisée par les autorités) peut paraître relativement modique par rapport à d'autres événements comme le Mondial ou les Jeux Olympiques. Mais une partie importante de cette somme a été prélevée sur des budgets assignés à la construction de logements et d'infrastructures culturelles, budgets destinés à la population, qui ne profitera évidemment ni des stades trop chers, ni des



Ouvrier travaillant à mains nues sur le site des Jeux.

installations de luxe construites pour les athlètes et les visiteurs. Qui plus est, le même gouvernement qui a présidé à ces dépenses somptuaires dit « ne pas avoir les moyens » de distribuer gratuitement aux populations frappées par la famine le riz qu'il achète à prix fort aux grandes exploitations rizicoles!

Les préparatifs de ces Jeux ont été à l'avenant. Les entreprises qui avaient obtenu, à grand renfort de pots-de-vin, la construction des infrastructures des Jeux ont fait venir des campagnes des dizaines de milliers de chômeurs pour travailler sur leurs chantiers, pour un salaire équivalant à 1,60 euro pour une journée de dix heures ou plus.

Rien n'était prévu pour héberger ces ouvriers. Ceux qui n'avaient pas de famille à Delhi

en étaient réduits à dormir dans des abris de fortune, voire à la belle étoile, aux abords des sites, avec le risque très réel de se faire écraser pendant leur sommeil par des engins de chantier, sans sanitaires ni protection contre les pluies de la mousson.

Les conditions de travail dans les chantiers étaient abominables. Beaucoup d'ouvriers devaient travailler à mains nues, sans le moindre outil. La sécurité était inexistante, au point que les autorités elles-mêmes admettent que 47 ouvriers ont payé ces Jeux de leur vie!

Une fois les infrastructures construites avec leur sueur et leur sang, les ouvriers furent immédiatement renvoyés dans leurs villages. Mais il fallait aussi que la misère urbaine disparaisse des rues de la capitale. Nombre d'usines employant

une main-d'œuvre temporaire furent donc fermées pendant les douze jours des Jeux et leurs ouvriers sommés de retourner au pays. Les plus chanceux se virent offrir un billet de transport, mais tous y perdirent douze jours de salaire. Comme néanmoins des millions de pauvres vivent dans les banlieues de cette énorme agglomération de 22 millions d'habitants, le gouvernement envoya sa police menacer cette population d'arrestation au cas où elle se risquerait hors de ses bidonvilles et taudis.

Car il ne fallait pas que la pauvreté endémique que la population indienne a héritée de l'Empire britannique vienne souiller l'image de la pâle survivance de cet Empire qu'essaie d'être le Commonwealth!

François ROULEAU

## • Argentine

### Abattu lors d'une manifestation

Mercredi 20 octobre, lors d'une manifestation de soutien aux travailleurs précaires du chemin de fer dans la banlieue de Buenos Aires, un militant de 23 ans du parti trotskyste Partido Obrero (Parti Ouvrier) a été tué par des bureaucrates syndicaux opposés à cette manifestation.

C'est la privatisation des chemins de fer qui est à l'origine de la précarité des travailleurs de la sous-traitance ferroviaire. 117 d'entre eux, employés par la compagnie Roca, venaient d'être licenciés. Plusieurs organisations d'extrême gauche, dont le Parti Ouvrier, appelaient à une manifestation de soutien à ces travailleurs licenciés.

Est-ce parce que le syndicat ouvrier Union Ferroviaria, auquel appartenaient les nervis qui ont tiré sur les manifestants, est actionnaire de la société Roca, que certains de ses membres se sont crus autorisés à épouser la cause de leur patron? Toujours est-il que ces bureaucrates syndicaux étaient armés et ont fait usage de leurs armes contre les manifestants, tandis que la police, présente, laissait faire.

Dans l'affrontement, Mariano Ferreyra a été tué par balle. Trois autres manifestants ont été blessés, dont une femme de 60 ans. Blessée par balle également, celle-ci est dans le coma et les médecins sont réservés sur son pronostic vital.

Cette répression, venant de syndicalistes dont la présence était attestée par les nombreuses caméras de télévision venues couvrir la protestation des travailleurs précaires, a choqué. Mis en cause, le dirigeant de l'Union Ferroviaria, José Pedraza, n'a eu d'autre solution que de désavouer ses gros bras.

La colère que cette affaire a déclenchée tombe mal pour le monde patronal et ses soutiens syndicaux, qui ne trouvaient rien à redire à ces licenciements. Tous ceux-là redoutent maintenant que le gouvernement n'exige, dans un souci d'apaisement, la réintégration des 117 licenciés.

Ce serait bien le minimum, même si cela ne rend pas la vie à Mariano Ferreyra!

Jacques FONTENOY

## • Pôle emploi

# Accompagnement vers l'emploi ou la rue ?

Une enquête réalisée par la direction de Pôle emploi, auprès de 100 000 chômeurs ayant internet fait ressortir un « fonctionnement positif ». Du moins d'après Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi.

Si lui est satisfait, ce n'est pas le cas d'agents de Pôle emploi ni des demandeurs d'emplois, puisque quatre sur dix déclarent ne pas être informés sur le marché local de l'emploi et presque tous déclarent leur grande solitude dans la recherche d'un travail.

Pourtant les missions de Pôle emploi sont, en plus de régler les allocations, « d'accueillir, d'orienter et d'accompagner dans la recherche d'emploi les chômeurs ». Mais faute de personnel suffisant, c'est la grande pagaille !

4 217 000 demandeurs d'emplois devraient être suivis, dont 1,7 million n'ont pas ou plus droit aux allocations. En moyenne, chaque conseiller s'occupe de cent chômeurs, au lieu de soixante comme l'avait promis Christine Lagarde lors de la fusion de l'Unedic et de l'ANPE. Mais ce chiffre explose

dans de nombreux départements. En Seine-Saint-Denis, dans les communes de Montreuil, de Saint-Denis, de Bobigny ou de La Courneuve, c'est de 200 à 300 dossiers de chômeurs que doit s'occuper chaque conseiller, des chômeurs à recevoir normalement en entretien tous les mois ou tous les trimestres. Mission impossible !

Aussi, depuis le printemps 2010, ces entretiens peuvent être réalisés par téléphone ou par internet avec les chômeurs qui en disposent. Mais si le demandeur d'emploi rate un rendez-vous téléphonique, pour quelque raison que ce soit, l'informatique le bascule automatiquement vers la radiation et la perte des allocations. Comme le regrette et dénonce un conseiller dans *Le Parisien* du 25 octobre : « Non seulement, sur 100 coups de fil passés,

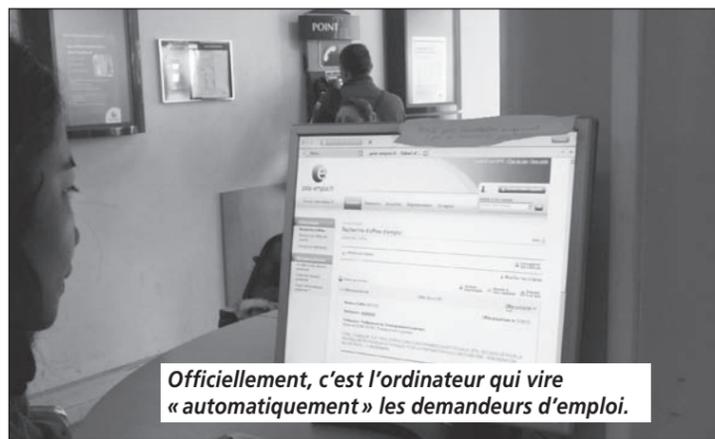
seul un sur deux aboutit, mais quand j'ai loupé quelqu'un, avec 250 chômeurs en portefeuille, je ne peux pas prendre le temps de rappeler ».

Le même processus de radiation automatique des droits entre en action pour les absences au pointage téléphonique obligatoire en début de mois. Pas étonnant dans ces conditions que, chaque mois, des dizaines de milliers de demandeurs d'emplois soient radiés à cause de rendez-vous manqués, d'erreurs ou de futilités.

Les recours ne sont pas faciles contre les radiations, ils doivent se faire dans les quinze jours auprès du directeur de l'agence ou au tribunal administratif. Et la récupération des droits n'est pas rétroactive !

Wauquiez se dit satisfait du fonctionnement de Pôle emploi. Il est satisfait en réalité que le téléphone, internet et l'informatique, renforcent et facilitent les suppressions automatiques d'allocations et de droits à des centaines de milliers de chômeurs.

Louis BASTILLE



Officiellement, c'est l'ordinateur qui vire « automatiquement » les demandeurs d'emploi.

## • Dette publique

# L'État nous fait payer le sauvetage de la finance

« Malgré un besoin de financement de l'État en baisse, la dynamique de la dette et de ses intérêts reste un facteur de risque », constate le député UMP Carrez, rapporteur du budget de l'État pour 2011. Autrement dit, malgré les suppressions d'emplois et la dégradation des services publics qu'elle entraîne, la dette publique est en nette augmentation car l'État doit payer aux banques des sommes exorbitantes et il risque la banqueroute.

Le gouvernement veut faire croire qu'en France le sauvetage des capitalistes en 2009 opéré après la crise de 2008 s'est fait à bon compte pour l'État, et que celui-ci serait même gagnant car ils remboursent avec intérêt l'argent qui leur a été prêté. Mais ce n'est qu'un mensonge grossier. L'État a racheté aux banques une partie des titres financiers pourris qu'elles détenaient. Cela a gonflé la dette publique, tandis que les reconnaissances de dette de l'État détenues par les banques leur ont ouvert un nouveau champ de spéculation, cette fois sur la capacité de l'État à rembourser ou non.

La vision d'un État qui tire des revenus de la crise financière n'a donc qu'un très lointain rapport avec la réalité, même si le journal *Les Échos* peut écrire que : « En cumulé, l'État va retirer près de quatre milliards d'euros de revenus de

ses interventions pendant la crise financière : soutien aux banques, prêts à l'automobile et à la Grèce ». En fait ce journal financier admet aussi que « cela reste marginal par rapport à la charge des intérêts de la dette publique », autrement dit par rapport aux intérêts versés par l'État aux banques.

Selon les calculs de l'Insee, pour les trois premiers mois de 2009, la dette publique a augmenté de 86,5 milliards d'euros, soit près d'un milliard d'euros par jour ! Et ce n'est pas que du passé. En 2010 et 2011, la dette progressera « dans des proportions inédites » pour atteindre 86,2 % du produit intérieur brut, prévoit le rapport Carrez, si bien qu'en 2012 « la charge de la dette publique serait supérieure de plus d'une vingtaine de milliards d'euros à celle versée en 2008 et avoisinerait 80 milliards d'euros ».

Déjà aujourd'hui l'État paye au moins autant en service de

la dette aux banques que pour l'Éducation nationale, dont le budget est chiffré cette année à 60,8 milliards d'euros. Mais alors que les versements de l'État aux banques sont considérés comme indispensables par le gouvernement, les dépenses d'éducation sont soumises à des coupes claires par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Consacrer l'argent public à ce qui est nécessaire à la société cela passerait aussi par l'expropriation des banques et leur placement sous le contrôle direct de la population.

Jean SANDAY

## • Prix du gaz

# Aux voleurs !

Rien que cette année, au 1<sup>er</sup> avril puis au 1<sup>er</sup> juillet, GDF Suez a imposé aux usagers plus de 15 % d'augmentation de ses tarifs. Des hausses approuvées par le gouvernement.

Or on apprend que les cours mondiaux du gaz ont été plus que divisés par trois depuis juin 2008. Cela résulte de la crise qui a ralenti la consommation des industries,

de l'exploitation de nouveaux gisements aux États-Unis et de l'entrée en service d'immenses usines de gaz liquéfié. Les surplus mondiaux auraient atteint 47 milliards de mètres cubes en 2009, soit l'équivalent de la consommation annuelle de la France, provoquant un effondrement des prix.

Avec des factures pour les

consommateurs qui flambent alors que les prix dégringolent, il n'est pas étonnant que GDF Suez ait vu ses résultats augmenter de 9,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2010, avec un bénéfice de 8,2 milliards d'euros.

Autant d'argent volé dans les poches des usagers, avec la complicité du gouvernement.

Roger MEYNIER



## Geneviève Bougard

Notre camarade Geneviève Bougard est décédée vendredi 23 octobre, emportée par la maladie à l'âge de 59 ans. Formatrice à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp) de Laval, déléguée du personnel et représentante régionale syndicale CGT, elle a mené bien des luttes au cours de ces dernières années pour s'opposer à la casse progressive de l'Afp, pour défendre les conditions de travail, les salaires et les emplois.

Elle s'est engagée à Lutte Ouvrière en 1987, alors qu'elle habitait au Mans. Installée par la suite en Mayenne, elle a été notre candidate sur ce département à diverses élections depuis 2002. Elle a conduit la liste Lutte Ouvrière aux dernières élections municipales de Laval, en mars 2008.

Geneviève était connue et appréciée pour sa révolte toujours intacte face aux injustices, son attachement au monde des ouvriers, des petites gens, dont elle voulait faire entendre la voix. Elle était de toutes les bagarres. Il y a quelques semaines, alors que la maladie la contraignait à rester alitée, Geneviève s'amusait de la réaction de ses collègues de l'Afp qui lui téléphonaient les jours de manifs pour lui dire, « Geneviève, on a beau se compter, il en manque toujours une ! »... Elle manquera effectivement beaucoup à sa famille, ses collègues et tous ses camarades.

## • Pour faire reconnaître leurs droits

# Les sans-papiers occupent la Cité de l'immigration à Paris

Près de 500 travailleurs sans papiers poursuivent l'occupation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, porte Dorée à Paris, qu'ils avaient entamée le 7 octobre avec le soutien de la CGT et d'associations. Ils réclament leur régularisation et l'application des accords de juin 2010.

Après huit mois d'une grève qui avait été suivie par plus de 6 000 sans-papiers, le gouvernement avait finalement signé un accord. Des critères de régularisation un peu moins restrictifs avaient été acceptés, qui devaient être appliqués de la même manière dans toutes les préfectures, alors que jusque-là l'attitude différente d'un département à l'autre transformait la demande de régularisation en un véritable casse-tête administratif. Ainsi, en Île-de-France, mais aussi dans de nombreux autres départements, des travailleurs continuent à lutter pour obtenir leurs papiers.

L'accord de juin 2010 prévoyait, d'ici au 31 mars 2011, la régularisation des sans-papiers disposant d'une promesse

d'embauche et justifiant de douze mois d'activité dans les dix-huit derniers mois, et non plus dans les douze derniers comme avant l'accord. Pour les intérimaires la période était portée à 24 mois et chez plusieurs employeurs successifs. Quant aux travailleurs employés dans les services à la personne, où les femmes sont nombreuses, ils devront justifier d'une promesse d'embauche d'au moins 20 heures par semaine complétée par d'autres travaux permettant d'atteindre un salaire du niveau du smic.

Mais à ce jour les préfectures n'ont délivré que 58 autorisations provisoires de séjour, alors que 1 870 dossiers ont été déposés. Tous les autres

dossiers sont bloqués ou ont été renvoyés à leur expéditeur, sous prétexte qu'ils seraient incomplets. Le blocage est bien sûr plus politique qu'administratif. Les quelques concessions faites en juin 2010 ont sans doute paru encore trop importantes à certains, au moment même où Besson, le ministre de l'Immigration, faisait voter une nouvelle loi au Parlement.

En occupant la Cité de l'immigration, les travailleurs sans papiers et leurs familles montrent que leur détermination ne faiblit pas et qu'ils sont bien décidés à lutter contre la situation scandaleuse qui leur est faite. Ils vivent ici, ils travaillent ici, ils payent des impôts ici, ils doivent être régularisés. Défendre aujourd'hui les droits des travailleurs sans papiers, cela veut dire tout simplement défendre les droits de travailleurs qui font partie intégrante de la classe ouvrière de ce pays.

Cédric DUVAL

## • Logement

# Expulsés au nom du droit de propriété

Le 23 octobre, la police a expulsé la trentaine de membres du collectif Jeudi noir qui occupaient depuis un an un immeuble place des Vosges à Paris, appliquant ainsi une décision de justice.

Pourtant, la propriétaire, héritière d'un banquier, avait laissé vacant depuis 1966 cet hôtel particulier de 2 300 m<sup>2</sup> en plein cœur du quartier du Marais. Surnommé « la Marquise » par ses occupants parce que Madame de Sévigné y avait vu le jour en 1626, il n'est qu'un des nombreux immeubles vides qui pourraient facilement trouver des locataires s'ils étaient réquisitionnés.

Dans son jugement, la cour d'appel de Paris a d'ailleurs trouvé « légitime » le fait « d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés de logement auxquelles sont confrontés les étudiants et les jeunes ». Mais c'est pour ajouter que leur présence portait atteinte à la propriété privée.

« La justice en a décidé ainsi, les toiles d'araignées et les fientes de pigeons seront donc bientôt les nouveaux et uniques habitants de la Marquise », a déclaré l'association Jeudi noir.

De plus, environ 80 000 euros devront être versés par les occupants, qui avaient proposé, en conciliation, de verser 3 300 euros par mois de loyer provisoire. Cela leur avait été refusé par la propriétaire, qui leur demandait une somme exorbitante.

Une telle expulsion, assortie d'une lourde pénalité financière, confirme la valeur qu'il faut attacher aux grands discours sur le « droit au logement » inscrit depuis 2007 dans une loi ouvrant en principe la possibilité aux sans-logis et aux mal-logés d'exercer un recours auprès de l'État. Les occupants pourraient avoir tous les droits du monde en leur faveur, ils ne pèsent pas bien lourd quand le droit de propriété est en cause.

Jeudi noir a fait savoir qu'il continue son combat pour

l'application de la réquisition de logements vacants, une loi qui remonte à 55 ans et est toujours en vigueur... sur le papier. Et en effet, même s'ils ne peuvent pas résoudre à eux seuls la crise du logement, les logements vacants ne sont pas quantité négligeable : à Paris, on en comptait 18 600 vides depuis plus de deux ans selon des statistiques fiscales de 2006.

Jean SANDAY

## • Télémédecine

# Bachelot.com ?

Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, a annoncé la signature des décrets qui permettront dès 2011 la télémédecine, terme qui regroupe tous les « actes médicaux réalisés à distance ».

Que l'on utilise des moyens de communication comme Internet pour communiquer des résultats d'analyses médicales par exemple, c'est logique et d'ailleurs cela se fait déjà. Comme c'est un progrès de pouvoir surveiller à distance un malade cardiaque avec la possibilité d'envoyer à son cardiologue un ECG (électrocardiogramme) en cas de douleur dans le thorax.

Mais, et c'est la « nouveauté » dont se félicite Roselyne Bachelot, que penser d'une téléconsultation censée permettre à un médecin de poser à distance un diagnostic et de prescrire un traitement ? Que fera ce médecin devant sa webcam et son ordinateur, si le malade se plaint d'un mal de ventre ou d'une douleur dans le thorax ? Il sera bien en peine de faire une palpation ou une auscultation, sans parler de lui prendre la tension. Et le « télémédecin » sera bien obligé de renvoyer le malade à une consultation classique avec un médecin en chair et en os pour ne pas

passer à côté d'un infarctus du myocarde ou d'une appendicite.

Et quand Roselyne Bachelot se félicite d'apporter avec la télémédecine « une solution au problème de la démographie médicale », c'est encore plus risible. Une première réponse à l'absence de médecins dans certaines régions, ce serait d'abord d'en former davantage, ce qui n'est pas possible aujourd'hui du fait d'un *numerus clausus* (la sélection dans les études de médecine) si sévère que certains experts annoncent une pénurie de médecins dans les années à venir... à l'échelle de tout le pays. De plus, Roselyne Bachelot se garde bien de dire que, si désert médical il y a, c'est aussi le résultat de la politique de son gouvernement qui ferme les hôpitaux et les maternités de proximité sous prétexte d'une activité trop faible.

Alors, si remplacer un médecin par un clic de souris fait partie du progrès, c'est du progrès à reculons.

Cédric DUVAL



## Pour la défense du droit à l'avortement et contre le démantèlement de l'hôpital public

L'ANCIC (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception), la Cadac (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) et le Planning familial, soutenus par des associations,

des syndicats et des partis politiques, dont Lutte Ouvrière, appellent à manifester, à Paris, pour la défense du droit à l'avortement et contre le démantèlement de l'hôpital public.

Comme initialement prévu, la manifestation aura

lieu samedi 6 novembre, rejoindra la manifestation contre la loi sur les retraites et contre toutes les attaques du gouvernement.

**Départ : samedi 6 novembre à 14 heures à Paris, place d'Italie**

## La grève a un coût, chaque gréviste le sait

« 200 à 400 millions d'euros perdus par jour », « appel à la responsabilité », « heures de travail perdues », « préjudice moral » : le coût de la grève – pour l'économie – était au centre des propos de la ministre de l'Économie, interviewée le 25 octobre sur Europe 1.

Le coût de la grève, pour les ouvriers de l'automobile, les cheminots, les travailleurs des raffineries et des dépôts de carburant, les employés, les salariés de l'Éducation nationale... certes, c'est un problème qui commence à se poser, car les payes ne sont pas grosses. Les heures de travail perdues vont peser leur poids sur les bulletins de salaire de

ces derniers mois. Alors oui, faisons appel à la responsabilité : il serait temps en effet que ceux qui ont provoqué ce large mouvement de colère populaire reculent devant les grèves, les manifestations et les sondages qui l'approuvent

à 70 %, annulent leur projet sur les retraites et amorcent un retour aux 37,5 annuités de cotisation.

Quant à la fierté de relever la tête, à des millions dans les rues, face aux attaques d'un gouvernement arrogant et

d'une bourgeoisie avide, cela n'a pas de prix. À se retrouver nombreux, à chaque rendez-vous, à cesser le travail et à manifester, on sent le moral qui remonte à mesure que le camp d'en face fait une mine de plus en plus grise. Alors, de

« préjudice moral », il ne saurait être question, au contraire !

Voilà pour répondre à Christine Lagarde, qui bien sûr ne s'inquiète des pertes que pour « l'économie », c'est-à-dire pour le patronat.

Viviane LAFONT

### La voix du patronat et de ses valets

« *Terrorisme économique* », « *la chienlit* », pour le président de la CGPME (petites et moyennes entreprises) ; « *dysfonctionnements graves* », pour le Medef ; « *prise d'otage des citoyens* », selon Sarkozy, repris par Frédéric Lefebvre, le porte-parole du gouvernement. « *Ça commence à coûter cher, c'est une crise dont*

*la France n'a pas les moyens de se payer le luxe* », a renchéri le ministre du Budget, François Baroin. « *Chaque jour détruit plus de 1500 emplois* », a même précisé Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi.

Inflation de petites phrases assassines, de millions voire de milliards perdus... Les

sommes citées par la ministre de l'Économie – « difficiles à chiffrer » selon ses propres termes – et que des économistes de l'OFCE contestent, de même que des statisticiens de l'Insee, semblent importantes. Mais, même si elles sont hautement fantaisistes et très exagérées, que sont-elles,

comparées aux 6 milliards d'aide versés aux constructeurs automobiles au début de 2009, aux vingt milliards destinés il y a deux ans à renflouer les banques, sommes énormes trouvées en quelques clics quand les capitalistes font appel à l'aide de l'État ?

V.L.

### • Marseille

## Reprise du travail des éboueurs

**Il faut que les éboueurs soient en grève pour que l'on se rende compte combien leur travail de tous les jours est fondamental. Ainsi pour les éboueurs de Marseille dont la grève vient de se terminer.**

Depuis mardi 12 octobre, les poubelles de douze des seize arrondissements de Marseille n'étaient plus vidées. C'est la communauté urbaine MPM (Marseille Provence Métropole), présidée par un socialiste, Eugène Caselli, qui en a la charge. Les éboueurs et les cantonniers s'étaient mis en grève à l'appel de FO-territoriaux et de l'intersyndicale SDU-FSU, CGT, CFDT, Unsa, pour s'opposer à la loi sur les retraites. Si tous n'étaient pas toujours en grève en même temps, sauf lors des journées de manifestation, les ordures se sont bel et bien accumulées, constituant rapidement des monticules malodorants dispersant leurs éléments et leurs odeurs au gré du mistral.

À plusieurs reprises, les grévistes de l'intersyndicale ont aussi fait le piquet devant le centre de transfert des ordures des Aygalades, ou devant celui de la Capelette, ou les deux. Du coup, après avoir nettoyé les arrondissements qui leur sont dévolus, les éboueurs des sociétés privées, Derichebourg, Bronzo et Nicollin, pour la plupart très opposés eux-mêmes à la réforme des retraites, n'ont pu déverser les déchets de leurs bennes. Ceux de Derichebourg se mettaient d'ailleurs eux aussi en grève le jeudi 21 octobre contre les instructions dangereuses de leur patron : celui-ci voulait leur faire déverser le contenu des bennes directement sur le sol le long du chemin du

Littoral, sans qu'elles aient été contrôlées comme elles le sont à l'entrée des centres de transfert pour détecter les débris dangereux.

Au nom de la santé publique, l'union sacrée a été réalisée entre Jean-Claude Gaudin, sénateur maire UMP, et les élus socialistes, non pas contre la loi sur les retraites, mais contre les grévistes. Jean-Noël Guérini, président PS du Conseil général déclarait dans le journal *La Provence* du dimanche 24 octobre : « *Je ne suis pas un briseur de grève, mais je crains que le combat choisi par certains en prenant en otage les Marseillais ne soit pas le bon moyen* », rejoint par J.C. Gaudin qui enchaînait : « *Si nous parlons d'une même voix, ça ne veut pas dire que droite et gauche ont le même message*. » Et c'est ainsi que J.C. Gaudin (UMP), J.N. Guérini (PS) et Eugène Caselli (PS), président



de la Communauté urbaine, ont demandé au préfet d'intervenir contre les grévistes pour débloquer les centres de transfert des ordures.

Les militaires de la Protection civile sont intervenus mercredi 20, sans grand effet, malgré les énormes camions de l'armée. Les tas d'ordures n'en jonchaient pas moins les rues de Marseille.

Le soir du lundi 25, les assemblées générales votaient la

fin de la grève à la demande de FO, au nom de la santé publique. Le travail de nettoyage qui a commencé devrait durer une dizaine de jours.

Si les agents du nettoyage ont accepté de reprendre le travail, les problèmes sont toujours là. Ils restent très hostiles à la loi sur les retraites et ont montré qu'ils détiennent une arme efficace pour se faire entendre : la grève.

Correspondant LO

### • Marseille

## Les « tatas » ont de bonnes raisons de faire grève

**Bien que les « tatas », les employées municipales de Marseille chargées de s'occuper des enfants mangeant aux cantines scolaires et des enfants dans les crèches, ne gagnent pas grand-chose, elles ont été nombreuses à faire grève contre la réforme des retraites.**

La plupart d'entre elles ne travaillent pas à temps complet, et restent souvent longtemps vacataires avant d'être titularisées. Dans ce cas, elles doivent aller d'une école à une autre, bien souvent sans savoir la veille où elles travailleront le lendemain.

Souvent seules pour élever leurs enfants, elles n'ont pas

travaillé de façon continue. C'est ce qui permet à J.C. Gaudin de se présenter en bienfaiteur : « *Ces femmes-là sont bien contentes d'avoir du travail*. » Mais certainement pas « *bien contentes* » de devoir tenter de vivre avec quelque 700 euros par mois ! Dans ces conditions elles sont bien conscientes que la réforme des retraites

les réduirait à une pension des plus dérisoires.

Dans bien des quartiers, les parents soutenaient les grévistes car ils savent dans quelles conditions elles travaillent. Les mesquineries et tracasseries de la hiérarchie sont nombreuses, ainsi par exemple le mercredi et les jours fériés il n'y a pas de chauffage, alors que ce sont des jours où elles travaillent.

Elles sont certainement plus responsables que les dirigeants de la mairie, qui leur attribuent trente enfants à faire

manger en maternelle, alors que bien souvent un enfant de trois ans, trois ans et demi n'est pas capable de manger seul, et soixante enfants par adulte dans le primaire.

Aussi depuis le 23 septembre, une bonne partie d'entre elles se sont mises en grève une heure, de 11 h à midi. Chaque jour, des crèches étaient fermées et, sur les 450 écoles de la Ville de Marseille, les cantines de plusieurs dizaines étaient fermées aussi, ou ne permettaient que de

prendre un pique-nique préparé par les parents.

La grève, appelée au départ par l'intersyndicale CGT-SDU13-FSU-UNSA-CFDT et CFTC, a été ralliée par FO.

Les « tatas » ont été nombreuses dans les manifestations et parmi les plus décidées à combattre la nouvelle loi sur les retraites. Le 12 octobre, 87 % des cantines étaient fermées et une seule crèche sur 57 était ouverte. Le 19 octobre, 207 écoles étaient fermées.

Correspondant LO

### • Sanofi Aventis - Romainville (Seine-Saint-Denis)

## Quand le leader du CAC 40 tue l'emploi

**Mardi 19 et mercredi 20 octobre, les travailleurs du centre de production Sanofi Aventis de Romainville (Seine-Saint-Denis) ont bloqué le site, pour se faire entendre d'une direction qui prépare la fermeture de cette usine mais restait sourde aux exigences de ceux dont elle va supprimer les emplois.**

Depuis cette annonce de fermeture, les travailleurs luttent pour obtenir des reclassements pour tous, en région parisienne ou sur le site de leur choix pour ceux qui accepteraient de partir en province. Ils veulent aussi les dédommagements financiers qu'exige une telle situation, imposée par la direction.

Les ouvriers de plus de 55 ans ont, pour la plupart, trente ou quarante ans de travail en 3x8, de nuit ou en 5x8, dans cette usine de production biochimique où les fermenteurs doivent être alimentés en continu. Ils n'aspirent qu'à partir en préretraite pour avoir enfin le temps de vivre, mais la

direction refuse de les laisser partir avant la fermeture en 2014. Production oblige ! Pour elle, les jeunes devraient être remplacés par des intérimaires, tandis que les plus âgés devraient continuer de produire !

Or, depuis vingt-cinq ans, Sanofi Aventis supprime des emplois dans la chimie de la région parisienne. Cela rend désormais impossible le reclassement de ces ouvriers dans leur métier. La direction propose actuellement 90 postes en région parisienne, dont trente postes de cadres. Pour les 200 ouvriers, techniciens de laboratoire et employés de Romainville, même en déduisant la soixantaine de postulants à la préretraite, on est loin du compte. Cela signifie aussi que beaucoup devront s'engager dans des formations.

Le personnel s'est mobilisé jour après jour, enchaînant les débrayages et les manifestations devant les différents sièges sociaux du groupe et dans les rues de Romainville et Pantin. La direction ne lâchant pas, la



décision de bloquer l'usine a donc été prise.

Prévenus par une de leurs « oreilles », le directeur et deux autres responsables se sont rendus à leurs bureaux dès 4 h 30-5 h du matin. Les grévistes, eux, sont arrivés à 5 h 45 pour fermer les grilles de l'extérieur avec des chaînes et des cadenas et sont restés dehors sur le trottoir.

À 6 h 30, voyant que personne ne venait à l'embauche, les patrons ont réalisé que le personnel était dehors et eux enfermés dedans. « Mais, a dit le directeur, vous avez fermé l'usine et laissé les ouvriers dehors », provoquant l'éclat de rire des grévistes : « N'est-ce pas ce que vous vouliez ? Fermer l'usine et nous mettre tous dehors ! » et la mine déconfitée du directeur et de ses adjoints !

Plus tard, quand ceux de journée sont arrivés, les trois mêmes arrivèrent en demandant : « Que tous ceux qui

veulent travailler aillent s'inscrire à l'autre entrée. » Mais à cette entrée, cadenassée elle aussi, ils retrouvèrent tout le personnel qui disait : « Moi, moi, je veux un emploi ! » Et tout le monde d'inscrire son nom...

Après ce ratage, un huissier vint essayer de constater l'entrave à la liberté du travail, demandant à la cantonade : « Est-ce que quelqu'un ici est empêché de travailler ? » Pas de réponse.

Les trois responsables repartirent dans leur bureau, passifs, alors que l'ambiance était bonne parmi les grévistes.

Au bout du compte, la

direction a fini par lâcher des compensations financières : primes de mutation, primes de poste en partie compensées sur huit ans, indemnités de licenciement d'au moins 50 000 euros, et de 70 000 euros pour ceux qui quitteraient l'entreprise pour réaliser un projet personnel, etc.

La lutte a payé, mais elle continue pour qu'il n'y ait aucun licenciement, aucune mutation contrainte en province, pour obtenir des reclassements et des formations qui aient l'assentiment des intéressés, et aussi pour que les anciens puissent partir au plus tôt.

Correspondant LO

### • La Poste – Centre de tri d'Angers

## Non à la réorganisation !

À Angers, La Poste cherche à réorganiser le centre de tri (le CTC) en plate-forme industrielle de courrier (en abrégé : PIC). La réorganisation aurait pour conséquence directe de supprimer 25 emplois, en plus des 16 emplois déjà supprimés au CTC depuis janvier, sur un centre qui emploie 250 salariés.

La restructuration remet également en cause les horaires d'une bonne partie d'entre nous, en particulier de ceux qui travaillent en nuit et seraient obligés d'effectuer 44 nuits supplémentaires par an, pour un salaire identique.

Bien sûr, comme dans les autres villes où elle a mis en place des PIC, la direction de La Poste tente de justifier ces nouvelles suppressions d'emplois, d'une part au nom de l'arrivée de nouvelles machines et d'autre part au nom d'une future baisse de trafic du courrier. Aucun de ces deux prétextes n'est acceptable. Si un équipement plus moderne est installé, ça devrait être l'occasion d'améliorer les

conditions de travail de tous, pas de contribuer à l'aggravation du chômage. Quant à la baisse du trafic, la direction l'exagère délibérément, quand elle ne la provoque pas.

Face à l'annonce d'une telle dégradation et au refus de la direction de revenir sur les grandes lignes de son projet, une centaine d'entre nous (sur les 150 que compte la production) ont décidé en assemblée générale de répondre positivement à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-SUD à engager une grève illimitée à partir du mercredi 20 octobre.

Ce jour-là, la grève a été suivie par près des trois quarts d'entre nous. L'équipe de jour, moins touchée par les changements d'horaires, était tout de même en grève à 50 %, et l'équipe de nuit à plus de 80 %. Sur le piquet filtrant organisé devant l'entrée du centre de tri, une ambiance chaleureuse s'est vite installée : confection des banderoles, installation d'une tente, barbecue...

Et le jeudi 21 et les jours

suivants la grève, toujours suivie à plus de 60 %, a été à chaque fois largement revotée.

Tout en conditionnant la réouverture de discussions avec les syndicats à la levée de notre piquet filtrant, la direction a cru bon de colporter la rumeur que nous « bloquions » le centre. Puis, le vendredi 22, elle a enfin accepté de recevoir une délégation... pour simplement lui répéter qu'il était hors de question pour elle de revenir sur ses plans.

Lundi 25 octobre, nous étions encore plus de 50 % en grève. Nous nous sommes rendus en manifestation du CTC jusqu'au siège de la Direction départementale, avant de voter la reconduction de la grève pour le lendemain.

Il y avait quelques années que le centre de tri n'avait pas connu de mouvement aussi long et déterminé, et la solidarité que nous avons recréée ces jours-ci ne pourra que nous servir à l'avenir.

Correspondant LO

### • Entreprise Payen (Ardèche)

## Le blocage interdit les licenciements

Lorsque la directrice de l'usine Payen a annoncé le 28 septembre un plan de suppression de 34 emplois sur le site de Saint-Julien-Saint-Alban, elle ne s'attendait pas du tout à la réaction des salariés concernés.

Dans cette entreprise familiale et paternaliste, qui compte 240 salariés sur ses trois sites de production ardéchois, un des fleurons de ce qu'il reste du textile dans la région, ce que décidait Pierre Payen a longtemps été considéré comme un ordre auquel on ne peut pas désobéir. Et pourtant, ce jour-là, les ouvrières – car il s'agit en majorité de femmes – ne baissent pas la tête et décident de bloquer l'entrée de l'usine pour exiger le retrait du plan de licenciements.

Présents en tête de cortège lors des manifestations sur les retraites, les travailleurs de Payen se font voir et entendre, et ne laissent entrer dans l'usine que le personnel, bloquant toutes les entrées et sorties de matériel, se relayant jour et nuit pour empêcher le passage des camions. Entraînés dans un blocage qui dure, et malgré les craintes, ils ne cèdent pas lorsque le juge des référés déclara le 13 octobre le blocage

illégal, ce qui permettait à la direction de demander une éventuelle intervention des forces de l'ordre (qui n'a jamais eu lieu).

La détermination des grévistes a finalement payé puisque, après vingt-trois jours de blocage, la direction a annoncé qu'elle retirait son plan. La manifestation de soutien du 21 octobre, organisée par la CGT, s'est donc transformée en fête de victoire, et c'est le sourire aux lèvres et les yeux empués de larmes que la reprise du travail et l'ouverture des grilles étaient votées par les grévistes, sous les applaudissements d'une foule de manifestants comme Saint-Julien en a rarement connu.

Victorieux mais conscients des difficultés et des menaces, les travailleurs de Payen avaient d'abord emmené la manifestation aux portes de deux autres usines de textile du village, Milliken et Contifibre, pour témoigner de la nécessaire solidarité entre travailleurs. Cet état d'esprit et l'expérience accumulée seront des points d'appui pour les autres combats à mener, à commencer par les retraites.

Correspondant LO

## • Hôpital Tenon (AP-HP) - Paris 20<sup>e</sup>

### Tenon bon

Depuis le 27 septembre 2010, le mouvement parti du service d'oncologie de l'hôpital Tenon contre le manque d'effectifs et la fermeture de lits s'est élargi à tous les services car le problème est le même partout.

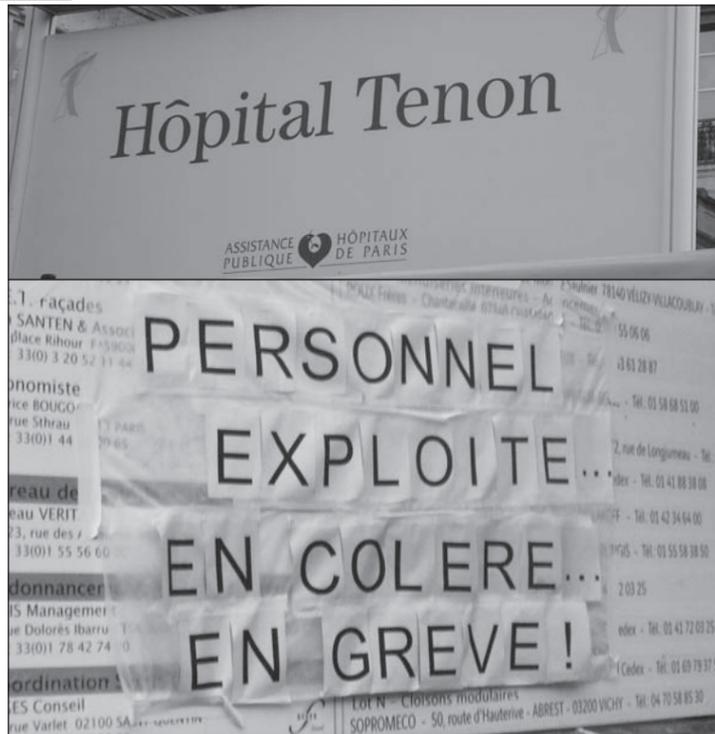
L'AP-HP veut transformer ses 37 hôpitaux en douze groupes hospitaliers. Tenon fait partie du regroupement : Rothschild, Trousseau, Saint-Antoine, La Roche-Guyon et Tenon. Il y a à la clé la disparition de 400 lits et la suppression d'une centaine de postes.

Aujourd'hui à Tenon il manque déjà soixante infirmières, soit 10 % de l'effectif infirmier, et aussi des aides-soignants. Alors, ce sont des services de soins sans soignants, la fermeture de lits, le report d'hospitalisations, une prise en

charge déplorable des patients, dénoncée par les personnels. Quand le manque est trop criant, la direction concède tout au plus l'embauche de CDD de cinq mois, fait appel à l'intérim ou aux heures supplémentaires.

Depuis quatre semaines, en colère et décidé à ne pas se laisser faire, le personnel est en lutte. Le plus souvent, comme toujours dans les hôpitaux, il est réquisitionné, mais il manifeste et mène des actions en direction des usagers, des médecins de l'hôpital et des collègues de l'hôpital Saint-Antoine, pour les inciter à rejoindre Tenon dans le mouvement.

Pour l'instant la direction propose la titularisation de treize aides-soignants déjà en poste et de quinze autres en CDD de cinq mois. Quant



aux infirmières, elle s'engage à en recruter 33 fin décembre à la sortie de l'école, si elles obtiennent le diplôme, mais autant partiront de l'hôpital

au cours de l'année. En résumé cela ne fait aucune embauche réelle. Le personnel n'est pas dupe et continue la lutte.

Correspondant LO

## Dans les hôpitaux, drôles de réquisitions

Sans passer par des réquisitions ordonnées par le préfet, le personnel des hôpitaux publics est soumis aux ordres de réquisition de l'administration. C'est en théorie pour « assurer la permanence des soins ».

Mais cela aboutit parfois

à des situations surréalistes. D'abord les responsables peuvent s'en donner à cœur joie, en réquisitionnant quasiment tout le monde, lingères y compris. Et bien souvent l'administration ratisse tellement large que c'est les jours de grève,

par le biais de ces réquisitions, que les effectifs affectés dans les services sont dans la norme de ce qu'ils devraient être tous les jours, voire au-dessus. Et pendant ce temps, les jours normaux de travail, les infirmières, les aides-soignantes et

les ASH sont en sous-effectif permanent, obligées parfois de faire à deux le travail de trois ou quatre, au détriment de cette même permanence des soins qui semble bien être le cadet des soucis de ceux qui dirigent les hôpitaux.

## • Hôpital Antoine-Béclère – Clamart (Hauts-de-Seine)

### Assez des économies !

Depuis le 4 octobre, une dizaine de militants syndicaux occupent jour et nuit les bureaux de la direction de l'hôpital Béclère et paralysent les services administratifs. Leur objectif est de protester contre les projets de l'administration de fusionner les hôpitaux Paul-Brousse, Kremlin-Bicêtre et Béclère et d'en profiter pour faire des économies sur le dos des agents et des patients...

L'hôpital Antoine-Béclère est officiellement excédentaire de plus de cinq millions d'euros. Mais les conditions de travail des agents ne cessent de se dégrader. Le manque récurrent de personnel ne permet pas aux agents de prendre leurs congés. Les collègues en maladie, les départs à la retraite sont difficilement ou pas du tout remplacés.

L'hôpital a perdu 60 postes en 2008, et 104 suppressions

d'emplois sont prévues sur le groupe (Paul-Brousse, Kremlin-Bicêtre et Béclère) en 2011.

Le manque de personnel ouvrier ne permet pas un bon entretien des locaux.

La construction d'un nouveau bâtiment pour une mise aux normes des services de réanimation et des laboratoires est sans cesse repoussée. Du fait du manque de secrétaires médicaux, les médecins de ville

reçoivent les comptes rendus d'hospitalisation avec plusieurs mois de retard.

C'est tout cela que les militants qui occupent les locaux refusent. Tous les matins dans le hall d'accueil de l'hôpital, se tient une assemblée générale qui a réuni jusqu'à 300 personnes. Ils apportent ainsi leur soutien à l'occupation des locaux de la direction.

Correspondant LO

## • EDF – Clermont-Ferrand

### Direction et actionnaires privés de petits fours par les grévistes

Pendant une assemblée récente du personnel pour défendre leur retraite, les grévistes clermontois d'EDF ont appris que des actionnaires étaient invités par la direction à visiter les installations et à déguster un buffet bien garni. Surpris et révoltés, une bonne centaine de grévistes décidèrent de se joindre à cette sauterie prévue sans eux.

Il fallait voir la tête des responsables du site, surtout

quand les travailleurs firent preuve de bonne volonté en aidant le traiteur à décharger sa marchandise du camion frigorifique. Les actionnaires n'en virent pas la couleur car les alléchantes victuailles n'arrivèrent pas jusqu'à la table dressée pour eux : comme il était midi, les grévistes avaient faim...

Pendant ce temps, des cadres et des actionnaires manifestement pas très heureux de voir cette invasion de grévistes

durent entendre certaines vérités. Un actionnaire posa la question : « Que font-ils là ? » et se vit répondre : « On est chez nous, monsieur ». Un autre osa déclarer : « On leur donne de l'argent pour qu'ils puissent travailler, et ils sont là ! ».

L'un des grévistes interpella le directeur du site, devant les actionnaires : « Les dividendes qu'ils reçoivent, c'est sur le dos d'emplois sacrifiés et aussi sur le dos des usagers qui voient

les tarifs qui augmentent et qui augmenteront encore. Les bénéfices se font au détriment des investissements nécessaires et de l'entretien, ce qui entraîne un vieillissement prématuré du réseau. »

C'était bien ce que pensaient les grévistes, en colère de voir EDF préférant verser des dividendes substantiels aux actionnaires plutôt que réinvestir et augmenter les salaires.

Correspondant LO

## • Continental-Clairoix (Oise)

### Woerth, encore une fois, dans ses œuvres

Ce mois d'octobre, le ministre du Travail Woerth a donné son avis sur le recours qui lui avait été adressé à propos de l'autorisation de licenciement de sept délégués de l'usine Continental de Clairoix, dans l'Oise.

Tout d'abord le ministre a déclaré que la fermeture de l'usine de Clairoix et le licenciement des 1120 salariés qu'elle comprenait étaient totalement justifiés. Il est bien loin le temps où les ministres et Sarkozy en tête fustigeaient les patrons-voyous de Continental. Aujourd'hui le représentant du gouvernement est là pour donner des gages.

Mais la soumission au désir des patrons n'aurait sans doute pas été assez démonstrative si elle ne s'était pas accompagnée d'un acte proprement crapuleux.

Woerth a malgré tout refusé le licenciement de six délégués, Continental ne leur ayant pas proposé de reclassement. Un seul a vu son licenciement confirmé : Xavier Mathieu, le porte-parole emblématique du conflit opiniâtre des travailleurs de Continental, jusqu'à aujourd'hui encore. Et pour rendre cette décision Woerth a dû écrire un mensonge grossier en déclarant que lui, Xavier Mathieu, aurait refusé le reclassement qu'on lui proposait, alors que c'est le seul délégué qui avait justement sollicité et accepté le reclassement au sein de Continental.

Mais finalement subir ce harcèlement, cette haine de la part de ceux dont on connaissait déjà la moralité, c'est un honneur.

Correspondant LO

## L'arnaque continue

**Le 15 août dernier les tarifs de l'électricité avaient grimpé de 3 % en moyenne pour les particuliers. Une nouvelle hausse de 3,2 % devrait prendre effet début janvier, et le ministre du Budget, François Baroin, vient de donner son accord. Cela fera au total plus de 6 % d'augmentation en moins de six mois.**

Le motif mis en avant est le coût des énergies dites « renouvelables », essentiellement les éoliennes et les panneaux solaires. EDF a en effet l'obligation de racheter l'électricité produite par l'éolien et le photovoltaïque (panneaux solaires) à des tarifs

très avantageux, bien supérieurs au prix de revient de l'électricité « ordinaire » (essentiellement d'origine nucléaire). Le record est le prix du photovoltaïque qui sera racheté par EDF pendant vingt ans à 30 centimes d'euros le kilowattheure, alors qu'un

usager le paye en ce moment 7,98 centimes (hors taxe) soit à peu près quatre fois moins. En outre il existe des « primes d'intégration au bâti » très élevées et des crédits d'impôts pour l'installation des panneaux solaires.

S'il y a quelques années il existait peu d'éoliennes et de panneaux solaires, devant l'aubaine, les parcs éoliens se sont multipliés et de nombreux particuliers ont installé des panneaux solaires sur leurs pavillons, leurs fermes, quelquefois leurs usines. Les entreprises d'installation se sont développées et, en ce qui concerne l'éolien, les plus gros producteurs sont aujourd'hui EDF et GDF-Suez.

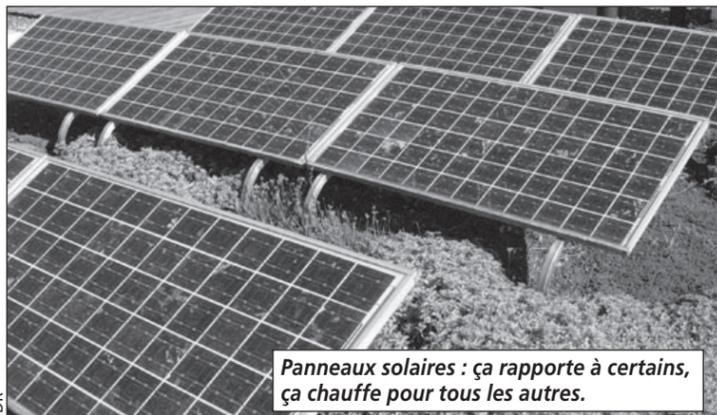
Seulement tout ceci a un coût, et il a été décidé que ce seraient les usagers, qui n'ont rien demandé et ne sont même pas vraiment informés, qui financeraient cette dépense.

Il existe en effet, sur toutes les factures d'EDF, une rubrique CSPE, qui signifie Contribution au service public de l'électricité. Cela comprend aussi bien une péréquation pour que l'électricité soit au même prix partout en France (c'est le seul aspect qu'on pourrait qualifier de « service public ») que les paiements de l'éolien et du photovoltaïque. Le montant de la CSPE atteint presque 5 % des factures, en moyenne. C'est ce montant qui

devrait augmenter, car EDF dit subir un déficit de 2,6 milliards d'euros sur ce poste.

Le prix de rachat de l'électricité photovoltaïque est si élevé que l'État vient de décider de le réduire pour les grosses installations et de ramener de 50 % à 25 % les crédits d'impôts accordés aux particuliers, provoquant la protestation des industriels du secteur. En tout cas, alors qu'il y a surabondance de capacités de production d'électricité dans le pays, et que les prix devraient plutôt baisser, les usagers sont promis à un nouveau racket.

**André VICTOR**



Panneaux solaires : ça rapporte à certains, ça chauffe pour tous les autres.

## • **Parti Socialiste**

### La mémoire Frêche

À l'annonce du décès de Georges Frêche, président du conseil régional de Languedoc-Roussillon et cacique du PS exclu en 2007 pour propos à caractère raciste réitérés, la secrétaire générale du parti, Martine Aubry, a vu en lui « un grand élu visionnaire et bâtisseur dont le nom restera à jamais lié à Montpellier ». Et d'ajouter : « Au-delà des désaccords que nous avons pu avoir, je souhaite me souvenir d'un homme courageux et engagé. »

On ne tient pas vraiment à savoir de quoi Martine Aubry

se souviendra le plus à propos de Georges Frêche. Reste que sa disparition va permettre la réunification des socialistes du Languedoc-Roussillon en vue des prochaines échéances électorales. La vie politique de cette région pourra reprendre son cours normal, celui-là même que Georges Frêche avait initié avant de se laisser aller à quelques dérapages verbaux.

Son génie politique avait consisté à se faire élire à la fois sous l'étiquette socialiste et comme un ami et défenseur des nostalgiques de l'Algérie

française, et cela plusieurs décennies durant. En échange de cette caution socialiste qui lui était indispensable, il offrait son appui indéfectible à la direction socialiste nationale du moment. Dans les votes internes au parti, les militants PS du Languedoc-Roussillon votaient comme un seul homme Frêche, aussi son appui était-il recherché et estimé à sa juste valeur.

Tout cela va donc pouvoir continuer tranquillement, en n'ayant tout de même pas la mémoire trop Frêche.

**Paul GALOIS**

## • **Les oubliettes de la République française**

### Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Au prétendu « pays des Droits de l'homme », on peut croupir en prison même lorsqu'on est depuis longtemps libérable. C'est le cas de Georges Ibrahim Abdallah.

Militant communiste des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), engagé depuis les années soixante dans le soutien à la résistance palestinienne et opposé aux exactions de l'État israélien. Il fut arrêté le 24 octobre 1984 et condamné par la justice française à la réclusion à perpétuité pour « complicité » dans l'exécution d'un responsable des services

secrets israéliens et d'un attaché militaire nord-américain.

L'État français avait alors l'occasion de montrer sa solidarité avec les ennemis de la cause palestinienne, Israël et les États-Unis. Et vingt-six ans après, Georges Ibrahim Abdallah est toujours en prison, alors que sa peine de sûreté est accomplie depuis onze ans !

Un peu avant l'été 2010, une campagne internationale a été lancée depuis Beyrouth, avec le soutien du dirigeant du Fatah, Marwan Barghouti, et du secrétaire général du Front populaire de libération de

la Palestine (FPLP), Ahmad Sa'adat, tous deux emprisonnés en Israël.

Les soutiens de Georges Ibrahim Abdallah en France ont appelé à un rassemblement de protestation samedi 23 octobre devant la prison de Lanmezan (Hautes-Pyrénées), où il est emprisonné. Ils continuent leur campagne pour que Georges Ibrahim Abdallah retrouve sa liberté.

**Jacques FONTENOY**

Le comité de soutien à Georges Ibrahim Abdallah peut être joint par mail : [liberonsgeorges@no-log.org](mailto:liberonsgeorges@no-log.org)

## • **Guerre d'Algérie**

### Quand Mitterrand approuvait la peine de mort

**Un livre récemment publié, François Mitterrand et la guerre d'Algérie, écrit par l'historien Benjamin Stora et le journaliste François Malye, fait état de certains faits étouffés par Mitterrand, son entourage, mais aussi les principaux partis politiques : l'exécution de nationalistes algériens pendant la guerre d'Algérie, qu'il avait approuvée en tant que garde des Sceaux.**

Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement du socialiste Guy Mollet en novembre 1954, lors du déclenchement de la guerre d'Algérie, Mitterrand fut ensuite ministre de la Justice à partir du 1<sup>er</sup> février 1956, pendant seize mois. Dès son entrée en fonction, il donna son accord pour que soient appliquées des condamnations à mort et, un mois plus tard, il signa les décrets décidant des « pouvoirs spéciaux », visant les combattants nationalistes algériens et ceux qui les soutenaient. Les personnes « prises en flagrant délit de participation à une action contre les personnes ou les biens » furent désormais jugées par des tribunaux militaires d'exception, « sans instruction préalable » et « même si ces infractions (étaient) susceptibles d'entraîner la peine capitale ».

S'ajoutant aux centaines de milliers de crimes commis par l'armée française et les ultras, partisans de l'Algérie française, 198 prisonniers politiques furent ainsi exécutés durant la guerre d'Algérie, parfois au rythme de cinq

par jour. L'ouverture partielle du registre des grâces montre que, pendant qu'il était garde des Sceaux, Mitterrand a donné son accord pour la peine de mort dans 80 % des cas connus qui lui ont été soumis, dont celui du militant communiste Fernand Yveton, exécuté le 11 février 1957 pour avoir posé une bombe qui n'explosa pas.

De même qu'il s'était montré très discret sur ses sympathies envers le régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale, Mitterrand n'est jamais revenu sur les exécutions capitales qu'il a approuvées. Quant à tous ceux qui l'ont soutenu, avant et après son accession à la présidence, du Parti Communiste aux intellectuels qui s'affirmaient pourtant anticolonialistes, ils furent tout aussi discrets sur cette période de la vie de Mitterrand. Cela aurait nui à l'étiquette d'« homme de gauche » qu'ils avaient affichée sur ce politicien carriériste, fidèle défenseur de l'empire colonial français.

**Marianne LAMIRAL**

#### Au sommaire de

#### Lutte de Classe n° 130 (octobre 2010)

- **France: La rentrée sociale et la politique des directions syndicales**
- **Afrique du Sud: La riposte ouvrière face au pourrissement du régime de l'ANC**
- **Russie**  
Lutte de clans au sommet et « modernisation »: la bureaucratie et ses contradictions
- **États-Unis:**  
Renouvellement des contrats dans l'automobile en 2011. Les travailleurs en ont assez des sacrifices imposés par les patrons et la direction du syndicat UAW
- **Le « Bureau exécutif de la IV<sup>e</sup> Internationale » en quête de la « formule qui marche »**
- **Michel Dreyfus, Lutte Ouvrière et le négationnisme**  
Une mise au point nécessaire

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro